

AMI Edité par l' Agence Mauritanienne d'Information

HORIZONS

Magazine mensuel N68 \ Mars \ 2026



Ministère du Commerce:
Assurer les stocks, contenir les prix,
redynamiser le tourisme intérieur



IPS AU SOMMAIRE

HORIZONS

Magazine mensuel

Revue Mensuelle Editée par l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI)

Directeur de Publication

Mohamed Tagh iyoullah LEDHEM,
Directeur Général de IAMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteurs en Chef :

Khalilou Diagana
Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou
Tel : +(222) 47 00 00 55
had.mao@gmail.com

Photographe : Cheikhna Sakhanogho

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467



Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgami@yahoo.fr

Programme du Président de la République :

4 Améliorer le climat des affaires

6 La Ministre du Commerce et du Tourisme au magazine Horizons :

- Sécurisation du marché national et promotion du tourisme : une vision guidée par les orientations du Président de la République vers une économie plus stable et diversifiée
- Numérisation du contrôle du marché et renforcement des inspections sur le terrain pour la régulation des prix...

8 Marché national :
Un approvisionnement régulier, des prix stabilisés

10 Protection des consommateurs:
Information, sensibilisation, sanctions....

13 L'Agence Mauritanienne de Sécurité Sanitaire des Aliments :
Des technologies de pointe garantissant la salubrité des aliments

15 Promotion et atouts touristiques de la Mauritanie

17 Le commerce extérieur, un véritable moteur de croissance économique

20 Expositions internationales :
La Mauritanie en vitrine, le monde en perspective

22 École de l'hôtellerie et du tourisme :
Former l'excellence pour révéler le potentiel national

25 Stabilité des prix et disponibilité des produits:
Les citoyens saluent les efforts de régulation du marché

27 Commerce en Mauritanie :
La décentralisation pour rapprocher les marchés des citoyens



EDITORIAL

Valorisation des avantages comparatifs au service du développement inclusif

Les secteurs du commerce et du tourisme en Mauritanie présentent énormément d'avantages comparatifs qui sont aujourd'hui un moteur puissant de croissance grâce à la gouvernance inclusive.

C'est pourquoi l'Etat, à travers le ministère du Commerce et du Tourisme, s'emploie à mieux valoriser les avantages comparatifs de ces deux secteurs.

La stratégie du département s'incruste au cœur de la vision du Président de la République, particulièrement dans ses déclinaisons contenues dans le Programme présidentiel « Mon ambition pour la Patrie » visant à relever les plus grands défis en matière d'inclusion socio-économique, de réduction de la pauvreté, d'encouragement du made in Mauritania, de pourvoi d'emplois aux jeunes et aux femmes, de diversification économique, de maintien du pouvoir d'achat des citoyens et de résilience au changement climatique.

En régulateur du commerce, le département intervient pour assurer l'approvisionnement et la stabilité des prix à travers un contrôle strict des circuits de distribution, la lutte contre la spéculation et la fixation de prix homologués pour les produits de base ainsi que la mobilisation accrue des agents techniques chargés de la répression de la fraude, afin de réguler le marché, lutter contre les pratiques commerciales illicites et protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Cette régulation est confortée par le biais des subventions publiques de produits spécifiques, les contrôles qualité et la gestion des importations pour éviter les pénuries, notamment durant les périodes de forte demande ou de perturbation des chaînes d'approvisionnement.

En suivant de près les programmes de production et d'importation, le département en charge du commerce évalue les stocks, assure une veille et chiffre les besoins de façon proactive, parallèlement à son action de lutte contre la spéculation, notamment via des marchés de proximité et des contrôles renforcés, assurant ainsi la disponibilité des produits de consommation.

Exceptionnellement des dispositions sont prises comme c'est le cas, à chaque fois que nécessaire, quand Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, instruit le gouvernement pour la prise de mécanismes et de mesures d'urgence de nature à protéger les citoyens contre les convulsions du marché international du fait des contrecoups des Supply Chains et de l'accentuation de la volatilité financière.

A cet effet, et en pareille circonstance, un comité ministériel présidé par le Premier ministre, Monsieur El Moctar Ould Djay, suit en temps réel la situation de l'approvisionnement du marché national en produits de base, particulièrement à la lumière des changements internationaux actuels et de leurs répercussions potentielles sur les chaînes d'approvisionnement et les prix.

Sur un tout autre registre, le département est un acteur d'impulsion du tourisme dans en Mauritanie par sa contribution à la valorisation du capital touristique national, en faisant connaître le patrimoine national humain, historique et culturel ainsi qu'en encourageant l'émergence de produits touristiques propres et vertueux, respectueux des valeurs de la société et protecteur de l'environnement dans le cadre d'un écotourisme durable, vert et responsable.

Il assure également une présence effective du pays dans les différents fora régionaux et internationaux à vocation touristique à travers la tenue de stands dans les salons, les foires et les expositions.

Le département s'emploie activement à faire du tourisme un levier du développement national, un instrument de souveraineté culturelle et un facteur de fierté collective.

Aussi bien dans le secteur du commerce que dans celui du tourisme, le département s'attèle résolument à capitaliser le potentiel des avantages comparatifs pour soutenir la dynamique de développement inclusif en cours.

La Rédaction

Programme du Président de la République : **Améliorer le climat des affaires**



Par Yahfdhon Ould Zein

En Mauritanie, le département du commerce est par essence le premier levier de l'activité économique d'autant plus que notre territoire a été, dans l'épaisseur des siècles, une terre de rencontres, de brassages de civilisations, d'échanges féconds d'idées et de circulation de biens entre l'Afrique, le Moyen Orient et l'Europe. Par cette position privilégiée, l'espace national mauritanien est devenu le centre de gravité de différents royaumes, dynasties, empires et émirats. C'était un centre commercial prospère, un grand marché où l'on trouvait des produits agricoles provenant du Maghreb, d'Égypte, de Syrie et d'Espagne mais aussi du commerce de l'or en provenance du Sahel. Les Mauritanais ont donc historiquement une forte tradition de pratique commerciale, ancrée depuis des siècles par le jalonnement des routes caravanières qui traversaient les villes anciennes. Le commerce reste aujourd'hui un secteur puissant, bien que marqué par l'omniprésence de l'informel. La majorité des emplois se trouvent notamment au niveau du commerce et des services. Jusqu'à présent, l'essentiel des activités commer-

ciales fonctionnent dans des conditions spécifiques (absence de conduite innovante, forte pratique traditionnelle, anarchisme dominant, faible esprit corporatiste, insuffisance de la collecte des données limitant la conception de politiques ciblées, difficile reconversion des promoteurs du commerce vers des horizons meilleurs avec ce que cela représente d'inconvénients, etc.), situation qui fait que les acteurs du secteur du commerce ne disposent souvent pas de niveau minimal d'éducation qui les qualifie à la promotion de leurs affaires.

L'engouement qui anime les commerçants chez nous ne doit pas cacher l'élément déterminant, à savoir que le développement du secteur reste tributaire de sa capacité à se moderniser et pour s'amplifier, il a besoin plus que jamais d'exploiter tout le champ du possible, même si des contraintes diverses peuvent encore limiter les ambitions.

Dans l'ensemble assez vaste des opportunités qui s'offrent, il convient de privilégier la promotion et le développement du commerce en ligne, à la faveur du lancement de la Stratégie nationale adoptée en 2025 par la Mauritanie et qui a pour objectif notamment de structurer le secteur encore mal organisé mais disposant d'un potentiel considérable et du

savoir-faire important de nos commerçants.

Les prévisions sur la taille du marché du commerce électronique en Afrique tablent sur la possibilité de doubler à l'horizon 2029, selon le cabinet de Conseil en économie numérique qui prévoit une croissance de 105%. Dans cette perspective, la Mauritanie pourrait jouer un rôle pionnier dans cette dynamique du fait que sa connectivité internet (44,4%) qui est supérieure à la moyenne africaine (38%) mais aussi, en raison des qualifications, de l'expérience acquise au cours de plusieurs siècles et du don inné des commerçants nationaux dans le domaine commercial, de la position charnière du pays, trait d'union entre l'Afrique noire et le Monde arabe, situé à proximité de l'Océan Atlantique et sur la route des paquebots d'Amérique.

La Stratégie nationale du commerce en ligne qui devra inclure toutes les activités commerciales dans le cycle économique est une grande ambition de la Mauritanie de régulation pour faire du secteur une source de richesse dans le cadre de la mise en œuvre du Programme du Président de la République pour son second mandat.



"Notre secteur privé sera le pivot et la colonne vertébrale sur lesquels nous nous appuyerons pour contribuer efficacement à la mise en œuvre de notre vision économique. Nous travaillerons à le soutenir et à l'accompagner pour qu'il puisse jouer pleinement son rôle dans les meilleures conditions", a souligné le Président de la République dans son message électoral à la veille de la Présidentielle de Juin 2024.

« Pour atteindre les objectifs escomptés, j'accélérerai, a souligné le Président République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, les réformes visant à (1) l'amélioration du climat des affaires à travers la professionnalisation de la justice commerciale en soutenant la formation des juges qui pourront bénéficier d'une assistance technique pointue pendant les premières années du mandat, (2) la simplification des procédures judiciaires et administratives liées aux affaires, (3) la redynamisation de l'arbitrage comme mode de résolution des conflits liés aux affaires, (4) l'encouragement du partenariat public - privé et (5) la réforme de la législation du travail pour plus de flexibilité ».

En matière économique, l'objectif du Programme du Président de la République est de repenser le modèle de développement en Mauritanie en plaçant plus fermement les solutions portées par le secteur privé au cœur de sa stratégie de croissance.

L'ensemble de ces efforts de mise en œuvre du Programme du Président de la République permettent de parvenir à des résultats positifs en ce qui concerne la mobilisation et l'implication du secteur privé pour soutenir le développement du secteur du commerce, offrir des horizons prometteurs qu'il faut dès à présent préparer et maîtriser.

La promotion du commerce pour qu'il soit performant et inclusif au service de la croissance, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté est un objectif fondamental pour la

Mauritanie. Les principales interventions sont programmées.

À la lumière des résultats encourageants au cours de ces dernières années, les principales interventions menées concernent :

- L'accélération des réformes engagées pour l'amélioration du climat et de la pratique des affaires est un processus, dont le renforcement du partenariat public-privé sera une conséquence, et non une action ponctuelle ;

- Le renforcement de la capacité de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Mauritanie et les autres organisations patronales ;

- La restructuration du secteur informel et la diminution de la précarité de l'emploi dans ce secteur.

Le développement économique de la Mauritanie passe nécessairement par la mise en œuvre d'une politique économique où le commerce est appelé à jouer un rôle de premier plan, appuyé par les mesures suivantes :

- Une réponse à la problématique du transport urbain et interurbain en vue de favoriser la circulation des produits et les échanges commerciaux car les conditions de mobilité, contribuent de manière significative à faire valoir le facteur de compétitivité et d'attractivité économique ;

- Le développement des réseaux favorisant les échanges sous-régionaux et régionaux en parachevant la construction de routes pour relier la Mauritanie aux pays voisins ;

- Les ports de Nouadhibou et de Nouakchott ont considérablement contribué au développement du commerce et favorisé les échanges commerciaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Au-delà de son potentiel et de ses atouts, le commerce en Mauritanie, encore mal structuré, recroquevillé sur lui-même et sans grande ambition extérieure, a besoin de forger son image de marque pour se redéployer et atteindre l'âge de la maturité.

Actions publiques dans le domaine du Commerce :

- Organiser et promouvoir le commerce en général ;
- Assurer la protection du consommateur ;
- Contribuer au renforcement des lois et à l'exercice de la concurrence ;
- Participer à l'élaboration des textes sur les tarifs et, au besoin, à l'uniformisation des prix et des marges de bénéfice et veiller à les appliquer ;
- Veiller à réguler le marché selon les règles de l'offre, de stock et de la distribution ;
- Proposer toutes les mesures susceptibles de renforcer les règles et conditions de l'exercice d'une compétition légale et saine dans les marchés des biens et services ;
- Aligner les lois et règlements sur les textes régissant le commerce international ;
- Améliorer l'environnement de l'export ;
- Organiser, définir et contrôler le régime du commerce extérieur ;
- Ouvrir à la mise en place et à l'amélioration du climat des affaires ;
- Gérer l'import et l'export des produits réglementés ;
- Contribuer à l'installation et à la gestion des zones de libre-échange ;
- Veiller à la mise en place et au développement d'un système de communication et d'informations statistiques sur les échanges commerciaux au niveau international ;
- Participer à la mise en place et à la mise en œuvre d'une politique douanière et d'un système d'entrées-sorties non douanières ;
- Assurer la préparation et l'organisation de la participation de la Mauritanie aux expositions universelles, spécialisées et internationales, ainsi que de tous autres événements à caractère promotionnel et commercial pour les secteurs relevant de ses domaines de compétence.

La Ministre du Commerce et du Tourisme au magazine Horizons :

- ❑ **Sécurisation du marché national et promotion du tourisme : une vision guidée par les orientations du Président de la République vers une économie plus stable et diversifiée**
- ❑ **Numérisation du contrôle du marché et renforcement des inspections sur le terrain pour la régulation des prix...**

Dans le contexte des transformations économiques que la Mauritanie connaît, les secteurs du commerce et du tourisme continuent de jouer un rôle croissant dans le soutien à la stabilité économique et la diversification des sources de croissance. Une telle approche s'inscrit dans le cadre de la vision réformatrice conduite par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, concrétisée à travers le programme de développement « Mon ambition pour la patrie ».

Le ministère du Commerce et du Tourisme s'attelle à la mise en œuvre de cette vision à travers des politiques opérationnelles visant à sécuriser le marché intérieur, renforcer la protection du consommateur et promouvoir le tourisme national en tant que secteur prometteur de l'économie mauritanienne.

Dans une interview exclusive avec le magazine « Horizons », la ministre du Commerce et du Tourisme, Mme Zeinbou Mint Ahmednah, évoque les principaux axes de cette vision, ainsi que les mesures prises par le département pour garantir la stabilité du marché et le contrôle des prix, notamment à travers l'adoption d'outils numériques modernes pour le suivi des marchés et des stocks. Elle met également en lumière la nouvelle dynamique que connaît le secteur du tourisme, notamment avec le lancement du programme de tourisme intérieur sous le slogan « Ma destination, ma patrie ». Voici cette interview dans son intégralité :



Horizons : Pour commencer, Madame la Ministre, quels sont les principaux axes de la vision globale du ministère et les priorités de cette phase ?

La Ministre : Je tiens tout d'abord à remercier le magazine Horizons pour cette opportunité, ainsi que pour le rôle national important qu'il joue dans l'accompagnement des politiques publiques et la mise en lumière des efforts de développement dans notre pays.

Je souhaite souligner que la vision globale du secteur du commerce et du tourisme s'inspire des hautes orientations de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, telles que définies dans le programme ambitieux « Mon ambition pour la patrie », un programme de réformes global qui place

au cœur de ses priorités la construction d'une économie nationale diversifiée, résiliente et capable de réaliser un développement durable au bénéfice direct du citoyen.

Le Président de la République a accordé une attention particulière aux secteurs du commerce et du tourisme, conscient du rôle stratégique qu'ils peuvent jouer dans la stimulation de la croissance économique, l'amélioration des conditions de vie et la diversification des sources de revenus nationaux. Dans ce cadre, le ministère œuvre selon une vision intégrée reposant sur trois axes fondamentaux :

- * Assurer l'approvisionnement et la stabilité du marché national, et protéger le pouvoir d'achat des citoyens
- * Organiser l'activité commerciale et renforcer le dispositif de protection du consommateur et de sécurité alimentaire.

* Promouvoir le tourisme national en tant que secteur économique prometteur et moteur du développement local.

En effet, « assurer la stabilité du marché national et protéger le pouvoir d'achat de ses citoyens constituent une priorité essentielle de l'action gouvernementale. »

Horizons : Quels sont les principaux éléments de la stratégie du ministère en matière d'approvisionnement du marché ? Et comment rassurez-vous les citoyens quant aux stocks ?

La Ministre : L'approvisionnement du marché national constitue un axe majeur de l'action gouvernementale.

Le gouvernement, sous la coordination de Son Excellence le Premier ministre, Monsieur Moustar Ould Diay, œuvre à garantir la stabilité du marché et la disponibilité continue des produits de première nécessité.

Le ministère a adopté une stratégie intégrée reposant sur le renforcement des stocks stratégiques de produits essentiels, l'amélioration des mécanismes de suivi quotidien des marchés, ainsi qu'une coordination permanente avec les opérateurs économiques afin d'assurer la fluidité des approvisionnements.

Dans le cadre de la modernisation des outils de suivi et de l'intégration des nouvelles technologies, le ministère a mis en place une application électronique moderne de surveillance du marché permettant un suivi quotidien des prix, de la situation de l'approvisionnement et des niveaux de stocks chez les opérateurs économiques. Cet outil fournit une base de données précise facilitant la prise de décision en temps opportun et renforçant la transparence du marché national.

Par ailleurs, la commission de suivi du marché et des stocks a été élargie pour inclure l'Office national de la statistique, afin de renforcer l'analyse économique des données liées aux dynamiques du marché.

Cette commission demeure en session permanente, notamment dans le contexte international exceptionnel, afin d'assurer une vigilance constante et une réponse rapide à toute évolution susceptible d'affecter l'approvisionnement du marché.

Grâce à ces mesures, la Mauritanie a réussi à maintenir une stabilité notable de l'approvisionnement, malgré les défis liés aux perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Horizons : « L'adoption d'une application électronique de surveillance du marché constitue une avancée majeure vers la numérisation des mécanismes de régulation des prix et de suivi des stocks ». Qu'en est-il des efforts de protection du consommateur et de contrôle des prix ?

La Ministre : La protection du consommateur occupe une place centrale dans la politique sectorielle, conformément aux orientations de Son Excellence le Président de la République visant à renforcer la justice économique et à préserver le pouvoir d'achat des citoyens. Dans ce cadre, le ministère a intensifié les campagnes de contrôle et d'inspection des marchés, organisant des centaines d'opéra-



tions ayant permis de saisir des quantités importantes de produits non conformes ou périmés.

Les équipes de contrôle ont également sanctionné les contrevenants pratiquant des prix supérieurs aux plafonds fixés dans le cadre de l'accord entre le ministère et la Fédération du commerce.

Ces équipes veillent aussi au respect des prix réglementés, à la lutte contre la spéculation et les pratiques monopolistiques, ainsi qu'à l'affichage clair des prix dans les points de vente, contribuant ainsi à la transparence des transactions commerciales.

Les équipes d'inspection sont déployées sur l'ensemble du territoire national, et le ministère a mis en place des numéros verts permettant aux citoyens de signaler toute infraction. Ces mesures ont été récemment renforcées dans le cadre des actions gouvernementales visant à faire face aux répercussions économiques liées à la guerre au Moyen-Orient.

Horizons : « La lutte contre la spéculation et les monopoles est une priorité pour garantir un marché transparent et équitable ». Dans quel contexte s'inscrivent les foires de Ramadan ?

La Ministre : Les foires de Ramadan s'inscrivent dans l'approche sociale adoptée par le gouvernement, en application des orientations du Président de la République, qui place la protection du pouvoir d'achat et la solidarité sociale au cœur de ses priorités.

Cette initiative a connu une expansion significative cette année, couvrant l'ensemble des moughataas des trois wilayas de Nouakchott, avec la participation de plusieurs départements ministériels, de l'Union Nationale du Patronat Mauritanien et des producteurs nationaux.

Ces foires ont permis d'atteindre plusieurs objectifs, notamment la mise à disposition de produits de base à prix réduits, l'allègement de la pression sur les marchés durant le mois de

Ramadan, ainsi que le soutien à la production nationale.

Horizons : Quelles sont les réalisations dans le domaine de la promotion du tourisme national ?

La Ministre : Le secteur du tourisme a connu ces dernières années une dynamique renouvelée dans le cadre de la vision réformatrice du Président de la République, qui en a fait un secteur prometteur de l'économie nationale.

Dans ce contexte, le ministère a lancé le programme de tourisme intérieur sous le thème national « Ma destination, ma patrie », visant à encourager les citoyens à découvrir les atouts touristiques de leur pays et à dynamiser l'activité économique dans les régions touristiques. Ce programme a contribué à l'organisation de nombreuses activités touristiques et culturelles et a enregistré un afflux croissant vers des destinations touristiques nationales.

Horizons : Un dernier mot ?

La Ministre : Pour conclure, je tiens à réaffirmer que les secteurs du commerce et du tourisme demeurent au cœur des efforts gouvernementaux visant à promouvoir le développement économique et à améliorer les conditions de vie des citoyens, dans le cadre de la vision réformatrice conduite par Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

J'invite également l'ensemble des acteurs économiques à faire preuve de responsabilité et à respecter les lois régissant le marché, afin de renforcer la confiance et de garantir la stabilité de l'activité économique.

Nous sommes convaincus que la Mauritanie dispose d'atouts économiques et touristiques lui permettant de réaliser un saut qualitatif dans son développement au cours des prochaines années.

Tr : sms

Marché national :

Un approvisionnement régulier, des prix stabilisés

La politique d'approvisionnement du marché en Mauritanie repose sur une régulation étatique active et proactive à travers des structures permanentes que supervise le comité ministériel chargé du suivi de l'approvisionnement du marché national, une coordination intersectorielle entre tous les acteurs publics et privés et une centrale des achats et d'approvisionnement du marché (CAAM). Son but est de garantir la disponibilité des produits de première nécessité. Elle combine la constitution de stocks stratégiques, le soutien des prix (subventions carburant, gaz et autres produits) et un partenariat public-privé pour assurer la stabilité face aux chocs mondiaux, notamment par le contrôle des prix et le renforcement des importations

La stratégie d'approvisionnement du marché national se fonde sur une diversification et une régionalisation de la commande pour réduire la dépendance géographique en multipliant les fournisseurs et en privilégiant le rapprochement de la production et la réduction des délais de transport. Elle s'appuie également sur le renforcement des stocks stratégiques à travers l'augmentation des inventaires tampons (« stock de sécurité ») pour les composants critiques afin de parer aux hausses soudaines de la demande ainsi que sur l'anticipation des problèmes et le suivi des flux en temps réel.

En interne, la stratégie intègre les activités stratégiques pour maîtriser la production et limiter la dépendance externe, constituer des stocks stratégiques et prévoir des scénarios de crise pour tester pour réagir rapidement.

Les axes stratégiques permettent de s'adapter avec souplesse et diligence à toute situation.

La mise en œuvre de la stratégie repose sur une architecture structurelle qui assure la veille et le suivi, impulse les orientations et conduit les actions appropriées à chaque contexte.

Une approche globale et proactive

La Mauritanie adopte une approche proactive pour garantir l'approvisionnement des marchés, fondée sur une coordination étroite entre le gouvernement et le secteur privé, afin de constituer des stocks stratégiques de denrées alimentaires de base et de carburants. Ces mesures comprennent une surveillance rigoureuse des marchés, la diversification des



sources d'importation loin des zones de conflit, et la stabilisation des prix pour empêcher la spéculation, grâce à la mise en place d'un comité ministériel chargé de surveiller les marchés et de suivre les fournisseurs au moyen de rapports hebdomadaires, tout en imposant des mécanismes pour empêcher la spéculation et le monopole, en particulier pendant certaines périodes (comme le Ramadan).

L'approche repose sur des mesures de précaution, consistant à prendre des mesures proactives telles que l'interdiction, en période exceptionnelle, d'exporter certains produits de consommation de base afin d'en garantir la disponibilité sur le marché local.

L'autosuffisance alimentaire, une solution durable

L'autosuffisance alimentaire est un objectif stratégique au cœur de la priorité publique. Pour atteindre cet objectif, la Mauritanie adopte une approche de développement sectoriel axée sur le renforcement de la productivité dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage, afin de garantir l'approvisionnement en produits locaux, notamment en légumes, en céréales, en viande, en produits laitiers et en dérivés.

Au cours des dernières années, la Mauritanie a pris des mesures accélérées pour renforcer sa souveraineté alimentaire, guidée par une vision stratégique

dont le but est de réduire la dépendance vis-à-vis des importations et protéger le marché local des fluctuations de prix mondiaux, atteignant ainsi des chiffres records dans ce domaine :

Le Premier ministre a annoncé, dans son discours devant le Parlement cette année, avoir atteint l'autosuffisance totale en riz, et même avoir envisagé les démarches pour exporter la première cargaison de surplus à l'étranger, ainsi que le lancement d'un projet ambitieux pour développer la culture du blé, avec pour objectif d'exploiter de vastes superficies (environ 4 000 hectares dans un premier temps) afin de réduire le déficit d'importation, et de prévoir la culture de 80 000 hectares de riz et de 8 000 hectares de légumes pour garantir un approvisionnement continu.

Une veille constante pour une action efficace

Le Comité ministériel chargé du suivi de l'approvisionnement du marché national en produits de base tient périodiquement des réunions sous la présidence du Premier ministre, M. El Moctar Ould Djay, pour la mise en œuvre des orientations du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens et à garantir la sécurité alimentaire et d'assurer une continuité dans l'approvisionnement du marché national. Les dif-



différents secteurs concernés présentent des rapports sur l'état du marché, les besoins, les tendances dans le cadre d'un suivi permanent pour la garantie de la disponibilité en quantités suffisantes des produits de base à des prix qui assurent la protection du pouvoir d'achat des citoyens.

Le Comité procède constamment à une évaluation approfondie de la situation de l'approvisionnement du marché national. Une attention particulière est portée à la disponibilité des produits de consommation de base et des carburants, ainsi qu'à la régularité de leur acheminement vers les différents points de vente en Mauritanie.

L'évaluation tient en compte les différents paramètres liés aux développements internationaux et à leurs éventuelles répercussions sur le mouvement commercial et les chaînes d'approvisionnement mondiales. Le Comité, par cette action de veille, anticipe les défis potentiels pour mieux y faire face. L'approche prospective permet au gouvernement d'anticiper les évolutions défavorables et de prendre les mesures nécessaires pour en atténuer les effets sur les consommateurs mauritaniens.

Les réunions périodiques et ce suivi régulier du marché ainsi que les efforts de stabilisation des prix témoignent de l'attention constante que les autorités nationales accordent à la question de l'approvisionnement des marchés et à la préservation du pouvoir d'achat des Mauritaniens, conformément aux orientations du Président de la République.

Un pilotage stratégique régulateur

Une Commission stratégique de la Centrale d'Achat et d'Approvisionnement du Marché (CAAM) en Mauritanie, créée fin 2021, est l'organe de pilotage chargé de réguler le marché en denrées de première nécessité.

Elle se réunit trimestriellement sous la présidence du ministre des Finances pour superviser les importations et la sécurisation des approvisionnements. La commission définit la politique d'achat rationnelle, efficace et économique pour les besoins des programmes sociaux de l'État, notamment les intrants agricoles.

Elle se compose de plusieurs ministres (Finances,

Affaires économiques, Commerce), le délégué à la Solidarité nationale (Taazour), le commissaire à la Sécurité alimentaire, le gouverneur de la Banque centrale, ainsi que des représentants de la Présidence et du Premier ministre. Elle assure le suivi des livraisons et valide les achats pour garantir la disponibilité des produits et contrôler les prix.

Un outil d'approvisionnement performant

La Centrale des Achats et d'Approvisionnement du Marché (CAAM) est une structure strictement étatique, nouvellement créée par décret présidentiel n° 150-2021 bis/P.R en date du 20 octobre 2021.

Placée sous la tutelle du ministère du Commerce, la CAAM a pour mission principale de suivre et d'analyser l'évolution des prix, aussi bien sur le marché national qu'international.

Au niveau national, la CAAM assure un suivi régulier des prix des marchandises en collaboration étroite avec la direction de la Protection des Consommateurs du ministère du Commerce. Cette direction effectue des descentes sur le terrain afin de collecter les données nécessaires à l'analyse du marché.

Elle est chargée de regrouper les besoins des programmes sociaux de l'État en denrées de première nécessité, d'identifier ceux à combler, en termes d'importation de ces produits pour la bonne régulation du marché local et de procéder aux achats nécessaires.

Ces importations seront réalisées dans le cadre d'une politique d'achat rationnelle, efficace, économique, écologique et respectueuse des exigences imposées par la réglementation relative aux marchés publics.

La CAAM qui approvisionne les entités publiques et au besoin intervient selon les modalités définies par les autorités de tutelle, assure le suivi du marché national et international avec les autres structures compétentes, prospecte le marché, suit les stocks et alerte les autorités compétentes. Elle acquiert sur le marché international, et au besoin sur le marché local, les denrées de première nécessité pour l'approvisionnement des programmes sociaux publics et pour la régulation du marché et admi-

nistre en collaboration avec les structures concernées les stocks acquis.

L'institution s'appuie sur des plateformes spécialisées telles que Investing.com et TradingView afin d'anticiper les tendances des prix. La veille permet de déterminer les périodes les plus opportunes pour effectuer des acquisitions et constituer, si nécessaire, des stocks de sécurité.

De même, à travers la direction de la Protection des Consommateurs, elle entreprend un travail de collecte de données sur les prix dans l'ensemble des wilayas. Chaque semaine, ces informations sont transmises à la CAAM, en concertation avec les wilais, les bakems et les autorités administratives, afin de veiller au respect du plafonnement des prix sur tout le territoire national.

La CAAM travaille en coordination avec plusieurs institutions nationales telles que Taazour, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, le ministère de l'Élevage...

En période de crise, la CAAM, grâce à ce maillage de collecte des données et informations, joue un rôle stratégique en fournissant au gouvernement des informations actualisées sur l'évolution des prix. Elle contribue ainsi à l'orientation des décisions, notamment en ce qui concerne la constitution de stocks de sécurité et la prise de toute autre mesure pour sécuriser la régularité de l'approvisionnement du marché national.

Une résilience rassurante face aux vicissitudes du marché international

Grâce à ces mécanismes, et malgré les tensions géopolitiques qui pèsent sur l'économie mondiale entraînant une volatilité des prix des hydrocarbures et des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement logistiques la situation sur le marché national mauritanien est toujours demeurée sous contrôle et l'approvisionnement en denrées alimentaires de première nécessité reste régulier. Aucune rupture de stock majeure n'a été enregistrée et les prix se maintiennent à des niveaux stables.

Le secteur de l'énergie, particulièrement sensible aux fluctuations externes, fait l'objet d'une attention particulière. Même dans les cas où les cours mondiaux affichent une tendance haussière, les prix à la pompe en Mauritanie conservent une stabilité relative. Cette performance est le fruit d'une gestion rigoureuse des stocks stratégiques et de la poursuite de la politique de subvention active menée par les autorités publiques pour protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Par ailleurs, les mécanismes de contrôle pour lutter contre toute forme de spéculation et garantir la transparence des prix sur l'ensemble du territoire et le renforcement de la surveillance des mouvements de marchandises aux frontières afin de sécuriser durablement l'approvisionnement national, participent largement de l'apaisement du marché national.

Hamada

Protection des consommateurs :

Information, sensibilisation, sanctions....



En Mauritanie, la protection du consommateur est régie par la loi n°2020-007. Ce texte fixe « les règles applicables dans le domaine de la protection du consommateur et la répression des fraudes s'y rapportant. Elle s'applique à tous les biens et services offerts à titre onéreux ou gratuit à la consommation humaine ou animale, sauf les médicaments et produits de diagnostics, et détermine les conditions de leur mise sur le marché. »

Elle a, entre autres, pour objet :

- de protéger le consommateur contre les risques sanitaires liés à la qualité de ses produits offerts à sa consommation ;
- de protéger les intérêts économiques du consommateur ;
- d'organiser et d'encadrer l'information du consommateur sur les produits offerts à sa consommation ;
- d'offrir au consommateur le cadre d'organisation lui permettant de participer à sa propre protection et à l'organisation du marché ;
- de contribuer à l'amélioration de la qualité et la compétitivité des produits nationaux sur le marché



international.

L'information est l'une des conditions essentielles de la protection du consommateur. Et, cette information commence par l'étiquetage des produits. Le consommateur, dispose la loi, « doit être mis dans les conditions lui permettant de disposer de toutes informations utiles sur le produit offert à sa consommation. A cet effet, les denrées alimentaires et les autres produits doivent porter un étiquetage suffisamment clair et comportant les renseigne-

ments permettant au consommateur, aux contrôleurs et aux inspecteurs d'apprécier le produit au regard des exigences de santé et de sécurité. »

Les informations mentionnées sur l'étiquette du produit doivent, entre autres, comporter, obligatoirement, les renseignements suivants :

- La dénomination de vente, la liste des ingrédients rentrant dans la composition de l'aliment et leur quantité ; le poids net du produit ; la date de production et la date d'expiration ;

Autre moyen d'information prévu par la loi: l'affichage.

Il y a « obligation pour le professionnel d'informer le consommateur sur les prix et les frais supplémentaires éventuels appliqués aux marchandises et services, avant la conclusion du contrat. L'information peut intervenir par affichage, marquage, étiquetage ou selon tout autre moyen approprié. »

Enjeu sanitaire

La protection des consommateurs, c'est aussi un enjeu de santé publique majeur

Les denrées alimentaires destinées à l'alimentation humaine ou animale mises sur le marché, en vertu de la loi 2020-07, « ne doivent comporter aucun risque pour la santé du consommateur.



A cet effet, les produits offerts à la consommation doivent être dans les conditions de sécurité et d'hygiène conformes aux normes nationales et internationales.»

Pour cette conformité aux normes, la loi dispose que «les produits alimentaires destinés à la consommation humaine et animale peuvent faire l'objet d'inspection et de contrôle à tous les maillons de la chaîne alimentaire.»

Sanctions pénales

Le manquement à ces obligations peut entraîner de lourdes sanctions pénales. Ainsi, «la mise sur le marché et la livraison aux consommateurs d'un produit alimentaire contenant une substance toxique ou délétère est passible d'une amende de 5.000.000 MRU et d'un emprisonnement de 5 ans ou l'une de ces deux peines seulement.»

Autres sanctions prévues « la mise sur le marché d'un produit dont la composition comprend un produit chimique, biologique ou physique en dépassement du taux autorisé est passible d'une amende de 2.000.000 MRU et d'un emprisonnement d'un an ou l'une de ces deux peines seulement.»

La protection du consommateur ne peut se limiter à la seule dimension légale. Pour qu'elle soit effi-

cace, le consommateur doit être conscient de ses enjeux et y participer activement.

C'est pourquoi, «sur initiative des consommateurs pour la défense de leurs intérêts contre les pratiques commerciales abusives dont ils sont victimes dans leurs opérations commerciales et leur consommation quotidienne», des associations de défense de ces consommateurs ont vu le jour.

Ces associations, selon la loi, ont pour but notamment :

- d'aider et accompagner les consommateurs victimes des pratiques commerciales abusives et les appuyer dans leurs démarches juridiques visant à défendre leurs droits ;
- d'aider les consommateurs à comprendre les enjeux qui entourent leur hygiène et leur sécurité alimentaire ;
- d'informer les consommateurs sur les dangers et risques liés aux produits entrant dans leur consommation ;
- d'éduquer les consommateurs dans le domaine de l'hygiène des produits alimentaires offerts à leur consommation ;

La coordination nationale des associations des consommateurs (CNAC), réseau national des associations de protection des consommateurs est né en 2007. Elle déclare son président, Dr Mohamed Lemine Ould Hales, pour objectif «la défense des intérêts des consommateurs à travers la sensibilisa-

tion, l'éveil et la culture de consommer sain.» Cette coordination «travaille en étroite collaboration avec les autorités en charge des questions relatives aux consommateurs et à la santé publique notamment le ministère du Commerce». Elle travaille aussi avec d'autres départements différents comme les ministères de la Santé, de l'Economie, de l'Industrie et Mines, le Commissariat aux droits de l'Homme, les Affaires sociales etc. La Coordination est représentée au sein du conseil économique et social (ECO-SOC) du Conseil des droits de l'Homme à Genève. Elle organise des campagnes de sensibilisation des consommateurs sur les dangers de produits périmés, les produits falsifiés, les produits cancérogènes etc.

L'action des associations de consommateur est complémentaire à celle de la direction de la Protection du Consommateur et de la Répression de la Fraude du ministère du Commerce.

L'État mauritanien déploie d'importants efforts pour protéger le consommateur et appliquer des sanctions dissuasives à toute personne reconnue coupable de fraude.

Rapport 2025 de la Direction

Sensibilisation continue, contrôle global et sanctions strictes

Le rapport a pour but d'informer les consommateurs sur l'état des marchés et sur les efforts constants des autorités publiques, notamment le ministère du Commerce et du Tourisme, pour assainir les marchés sur l'ensemble du territoire national.

Le ministère accorde une attention particulière à la protection du consommateur, en tant que pilier de la politique gouvernementale visant à garantir la dignité du citoyen et son accès à des produits sûrs à des prix équitables.

Dans ce cadre, les opérations de contrôle ont été intensifiées afin de :

- garantir la transparence des transactions commerciales,





- lutter contre la fraude, la spéculation et le monopole,
- empêcher la vente de produits périmés ou dangereux.

Résultats marquants en 2025

- Les actions de contrôle ont permis notamment :
- Assurer la disponibilité des produits de base et la stabilité des prix
 - Lutter contre la spéculation et le monopole
 - Sanctionner des pharmacies pour hausse abusive des prix

Produits frauduleux et dangereux

- Démantèlement d'ateliers falsifiant du liquide de radiateur (50 tonnes détruites)
- Destruction de 2333 cartons de poulet impropre à la consommation
- Saisie de 37 tonnes de tomates (dont 10 tonnes avariées détruites)

- Saisie de produits alimentaires périmés (jus, pâtes, eau, etc.)
- Fermeture de commerces vendant des produits impropres

Sanctions

- Fermeture de milliers de commerces
- Amendes appliquées
- 32 personnes traduites en justice

Chiffres clés

- 43 50 tournées de contrôle
- 28 713 inspections
- 9022 infractions constatées :
- 3278 : Absence d'affichage des prix
- 3104 : Vente sans facture
- 1274 : Spéculation
- 1300 : Produits périmés
- 2400 tonnes de produits impropres détruites

Activités quotidiennes

La Direction assure quotidiennement :

- Inspection des marchés
- Traitement des plaintes
- Contrôle des prix
- Vérification des produits et des étiquettes
- Lutte contre la fraude et les pratiques illégales
- Retrait des produits dangereux
- Contrôle des instruments de mesure
- Sensibilisation des commerçants
- Envoi d'équipes d'inspection (y compris en civil)

Élaboration des rapports

La Direction produit :

- des rapports quotidiens, hebdomadaires et mensuels
- des analyses des infractions
- des rapports sur les zones à risque
- des suivis des prix et du marché
- des bilans financiers

Khalilou Diagana



L'Agence Mauritanienne de Sécurité Sanitaire des Aliments:

Des technologies de pointe garantissant la salubrité des aliments

Par : Sidi Moustapha Ould BELLALI

Pour garantir la sécurité alimentaire quotidienne, l'AMSSA a mis avant un dispositif et une stratégie efficace de contrôle de la salubrité des produits alimentaires proposés aux citoyens. La surveillance consiste à vérifier le respect des normes sanitaires et des conditions de stockage et de présentation adéquates, contribuant ainsi à la protection de la santé des consommateurs et à la promotion d'une culture de sécurité alimentaire, notamment lors des périodes de fortes activités commerciales. Selon son directeur général, M. Mohamed El Hacem Ould Breika, l'AMSSA utilise des technologies de pointe et veille à l'application des normes internationales pour évaluer les risques sanitaires liés à l'alimentation, garantissant ainsi la précision et l'efficacité de ses interventions. Elle dispose également d'une unité d'intervention rapide qui réagit immédiatement à tout cas suspect. L'unité se rend sur place, inspecte les produits, prélève des échantillons et les soumet aux analyses nécessaires.

Dans ce contexte, les analyses effectuées sur les produits alimentaires comprennent des analyses physiques, chimiques et biologiques. Elles assurent une évaluation complète de la sécurité des produits. Il a ajouté : « Dans le cadre du développement d'outils de surveillance, ces équipes ont été dotées d'appareils modernes d'intelligence artificielle, permettant des tests préliminaires rapides sur place. Si une substance est suspectée d'être contaminée ou si des indicateurs de risque sont détectés, elle est envoyée à des laboratoires spécialisés pour une analyse approfondie et les mesures nécessaires sont prises ».

Il a souligné que l'AMSSA adopte une approche proactive fondée sur la surveillance des risques sanitaires liés à la consommation alimentaire et sur la mise en œuvre de mesures pour les atténuer avant qu'ils n'affectent la santé publique.

L'AMSSA s'appuie également sur les technologies les plus récentes et les normes internationales pour évaluer les risques sanitaires liés à l'alimentation, garantissant ainsi la précision et l'efficacité des interventions. De plus, une unité d'intervention rapide intervient immédiatement dès la détection d'un cas suspect. Cette unité se rend sur place, inspecte les produits, prélève des échantillons et les soumet aux tests nécessaires.

Dans le cadre de ses efforts pour renforcer ses capacités techniques, l'AMSSA développe son infrastructure de laboratoires. Un laboratoire ultramoderne, doté de spécifications avancées, devrait être inauguré dans les prochains mois afin de sou-



tenir les opérations d'analyse et de contrôle.

Dans un entretien accordé au journal Horizons-Magazine, le directeur général de l'Agence mauritanienne pour la sécurité sanitaire des aliments a expliqué que la sécurité alimentaire est un pilier essentiel de soutien à la santé publique, à la stabilité économique et au bien-être social. Il a précisé que la sécurité alimentaire implique de garantir l'absence d'agents pathogènes dans les aliments.

Des technologies performantes

Le directeur général a indiqué qu'en 2025, l'AMSSA a adopté des technologies modernes dans le domaine de la conformité des aliments aux normes approuvées. Il s'agit notamment de l'intelligence artificielle, de la numérisation des processus d'inspection et de l'acquisition et de la mise à disposition d'équipements pour le contrôle des huiles usagées. Il a ajouté que l'AMSSA a également mené à bien deux études scientifiques dans le domaine de la sécurité alimentaire, réalisé sept essais en laboratoire et rénové et modernisé son laboratoire existant.

Le directeur général a insisté sur l'importance de l'autocontrôle par les producteurs alimentaires et sur la nécessité de mettre en œuvre des systèmes de qualité et de sécurité alimentaire afin d'améliorer la qualité des produits alimentaires mis à la disposition des consommateurs. Le directeur général a passé en revue le rôle de l'AMSSA dans le suivi et le maintien de la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que dans la promotion de ce concept en Mauritanie. Cet objectif est atteint grâce à des efforts de surveillance intensifs et croissants, notamment des tournées d'inspection. Au cours des trois premiers mois de 2026, ces interventions ont permis d'effectuer 1 047 visites sur le terrain et d'inspecter 1 400 commerces, 251 expositions, 134 restaurants et 102 vendeurs ambulants. Par ailleurs, 125 examens préliminaires et 12 analyses en laboratoire ont été réalisés. En 2025, l'AMSSA avait effectué 4 251 inspections d'établissements alimentaires et dispensé 34 formations.



Il a indiqué que le renforcement d'un système de surveillance efficace demeure essentiel pour garantir la sécurité sanitaire des aliments, qu'ils soient produits localement ou importés, et pour vérifier leur conformité aux spécifications et normes adoptées par l'État. Il a également insisté sur l'importance d'efforts nationaux concertés et d'une coopération entre les différentes entités des secteurs public et privé afin de renforcer le concept de sécurité sanitaire des aliments, de consolider le rôle des organismes de réglementation et de sensibiliser davantage le public à la sécurité sanitaire des aliments.

L'Agence mauritanienne pour la sécurité sanitaire des aliments est un établissement public à vocation industrielle et commerciale, placé sous la tutelle du ministère du Commerce et du Tourisme. Elle joue un rôle essentiel dans la protection de la santé des consommateurs et la garantie de la sécurité et de la qualité des produits alimentaires circulant sur le marché national.

Qu'ils soient produits localement ou importés, et destinés à la consommation humaine ou animale, l'AMSSA veille au respect des normes sanitaires en vigueur et de la loi n° 2020-007 relative à la protection des consommateurs. Elle s'assure également que la composition de ces produits respecte les normes de sécurité sur les plans chimique, biologique et physique.

Missions de l'agence

- Évaluation des risques sanitaires et nutritionnels liés aux aliments
- Contrôle des produits alimentaires locaux et importés
- Respect de la législation relative à la protection des consommateurs
- Protection de la santé humaine et animale

Domaines d'intervention

- Analyse des produits alimentaires et détection des contaminants
- Évaluation et gestion des risques sanitaires liés aux aliments
- Contrôle et inspection des différentes étapes de la chaîne alimentaire

- Sensibilisation des acteurs concernés et des consommateurs
- Contrôle de la qualité des aliments

Coordination avec les autorités compétentes

L'Agence coordonne ses actions avec différents services du ministère de tutelle afin de renforcer l'intégration institutionnelle. Elle cherche également à développer sa coopération avec d'autres secteurs ministériels et organismes compétents afin de garantir l'efficacité des interventions et d'améliorer le niveau de contrôle des aliments.

Prévention des risques liés à la consommation

Les interventions de l'AMSSA comprennent l'inspection de divers établissements alimentaires afin de garantir le respect des normes de sécurité sanitaire des aliments.

Sensibilisation et éducation

L'AMSSA accorde une importance particulière à la sensibilisation et à l'éducation, en utilisant les médias sociaux pour diffuser des messages de sensibilisation et promouvoir la compréhension du public quant à l'importance de la sécurité sanitaire des aliments grâce à des conseils et un accompagnement continu.

Elle a également distribué des milliers d'affiches de sensibilisation à Nouakchott et dans les wilayas de l'intérieure dans le cadre de vastes campagnes de sensibilisation couvrant l'ensemble de la Mauritanie. Une vidéo documentaire présentant ses domaines d'intervention a été produite, ainsi que deux vidéos de sensibilisation (animations graphiques) diffusées pendant le Ramadan sur les bonnes pratiques de consommation de saliments, de la production à la consommation.

Afin d'améliorer la communication avec les citoyens, l'AMSSA a mis en place le numéro 1113 pour recevoir les plaintes et les demandes de renseignements, et organise des interviews et des émissions de sensibilisation à la radio et à la télévision.

Évaluation et gestion des risques sanitaires liés à l'alimentation

L'AMSSA s'appuie sur les technologies les plus récentes et les normes internationales pour évaluer les risques sanitaires liés à l'alimentation, garantissant ainsi la précision et l'efficacité de ses interventions. L'AMSSA dispose également d'une unité d'intervention rapide qui prend des mesures immédiates dès la détection d'un cas suspect. Cette unité se rend sur place, inspecte les produits, prélève des échantillons et les soumet aux analyses nécessaires. Dans le cadre de ses efforts pour renforcer ses capacités techniques, l'AMSSA travaille au développement de son infrastructure de laboratoire. Un laboratoire moderne doté d'équipements de pointe devrait être inauguré prochainement afin de soutenir les opérations d'analyse et de surveillance.

Réalisations de l'agence pour 2025

- 4.251 inspections réalisées dans des établissements alimentaires
 - 34 sessions de formation organisées
 - Adoption de technologies modernes, notamment l'intelligence artificielle
 - Numérisation des processus d'inspection
 - Deux études scientifiques menées dans le domaine de la sécurité alimentaire
 - Fourniture d'équipements pour l'analyse des huiles usagées
 - Réalisation de sept tests spécialisés
 - Rénovation et modernisation du laboratoire
- ii. Résultats des trois premiers mois de 2020
- L'agence poursuit ses efforts de surveillance à un rythme croissant. Ses interventions durant cette période ont permis d'obtenir les résultats suivants :
- 1 047 visites sur le terrain
 - Inspection de 1 400 établissements commerciaux
 - Inspection de 251 expositions
 - Inspection de 134 restaurants
 - Inspection de 102 vendeurs ambulants
 - Réalisation de 125 examens préliminaires
 - Réalisation de 12 analyses en laboratoire

Promotion et atouts touristiques de la Mauritanie

La Mauritanie s'efforce de développer le département touristique et de renforcer son image comme destination prometteuse. Cela passe par la valorisation de ses atouts naturels et culturels, l'amélioration de l'offre touristique, le soutien aux acteurs impliqués, ainsi que l'intégration du tourisme dans le développement et l'investissement.

***Par Baba Dianfa Traoré



La Mauritanie dispose d'une richesse touristique variée, notamment. Il s'agit, à titre d'exemple des sites historiques : les anciennes villes classées au patrimoine mondial telles que Chinguetti, Ouadane, Tichit et Oualata. On peut également évoquer le désert du Sahara (dunes de sable et paysages désertiques uniques), du littoral atlantique (longues plages propres et préservées). Il existe aussi des réserves naturelles comme le Parc National du Banc d'Arguin, riche en oiseaux et en ressources halieutiques. Parallèlement, il faut inscrire la culture locale comme le patrimoine hassani (manuscrits, traditions et coutumes) bien de chez nous.

Diversification de la destination nationale (tourisme intérieur « Mon pays, ma destination »)
Au cours des dernières décennies, la Mauritanie a mis en branle une stratégie de promotion du tourisme intérieur ou local. Cela a été rendu possible grâce au lancement d'initiatives comme « Mon pays, ma destination » pour faire découvrir la Mauritanie aux citoyens, l'organisation de voyages internes à des prix subventionnés, l'encouragement à explorer les cités historiques et les paysages naturels et la pro-

motion de la culture du voyage local plutôt que de se limiter à l'étranger.

Types de tourisme en Mauritanie

Il y'a d'abord, le tourisme culturel comme la visite des villes historiques et des manuscrits, la participation aux festivals traditionnels ou encore la découverte du patrimoine hassani.

Le tourisme écologique, quant à lui, porte sur l'exploration des réserves naturelles, observation des oiseaux (écotourisme international), protection de la biodiversité, tourisme saharien, camping dans le désert, randonnées à dos de chameau, observation des étoiles dans un environnement pur.

On ne peut passer sous silence le tourisme balnéaire ayant trait à la détente sur le littoral atlantique, la pêche sportive et les activités nautiques simples (en cours de développement).

Promotion de l'image du pays

La Mauritanie s'appuie sur plusieurs moyens de promotion de son identité culturelle et sociale, grâce à sa participation aux salons touristiques in-

ternationaux, à la production de supports médiatiques (photos, vidéos), à la promotion via les réseaux sociaux et l'amélioration de l'image du pays en tant que destination sûre et authentique.

Développement de l'offre touristique

Les efforts de développement du tourisme incluent l'amélioration des infrastructures (routes, aéroports, hôtels), le soutien aux agences de voyage, le développement de l'hébergement traditionnel (tenters touristiques), l'amélioration de la qualité des services touristiques et l'accompagnement des acteurs du secteur.

En définitive, la Mauritanie œuvre pour soutenir les investisseurs en matière de tourisme, former et qualifier les guides touristiques, organiser le secteur et faciliter les procédures et encourager les initiatives des jeunes dans le domaine du tourisme.

Le tourisme contribue à la création d'emplois pour les populations locales, au développement des wilayas intérieures, au soutien à l'artisanat et l'attraction des investissements nationaux et étrangers.

Par ailleurs, l'Office National du Tourisme est une autre institution nationale de tourisme qui a comme objectif fondamental, le devoir de promouvoir notre culture traditionnelle, les produits locaux et de collaborer pour augmenter la visibilité des entreprises du secteur, en garantissant leur durabilité à long terme.

Il s'agit, entre autres, d'impulser le développement de l'ensemble de l'écosystème du tourisme à travers la promotion et l'accueil touristique afin de dynamiser le développement économique de la Mauritanie en s'engageant à faire découvrir la Mauritanie en offrant la plus belle et la plus authentique des expériences.

Ces expériences consistent à accueillir, informer et conseiller les visiteurs sur les offres touristiques ; définir et promouvoir les atouts de notre pays en valorisant nos destinations et nos produits touristiques via différents supports de communication (presse, social média, brochures, salons internationaux, etc.) ; promouvoir la Mauritanie, développer son image de marque et rechercher l'authenticité en tant que destination.

Participer aux salons internationaux pour plus de visibilité

L'ONT tient ainsi à négocier de nouveaux partenariats, accompagner les porteurs de projets contribuant au développement du tourisme mauritanien, attirer les investisseurs internationaux dans le tourisme en Mauritanie par le biais d'un soutien et aux initiatives, générer de nouvelles opportunités commerciales sur le marché mauritanien. Il continue sa lancée afin de créer une place pour la Mauritanie dans l'industrie mondiale du tourisme et participer aux différents salons et expositions touristiques pour plus de visibilité et afin de se tenir informé des évolutions dans le domaine touristique. Le but est de renforcer la communication nationale et internationale de l'ONT.

Dénicher de nouvelles idées pour le futur

Le tourisme mauritanien a suscité un intérêt particulier, au niveau international. C'est le cas du 40^{ème} Salon Mondial du Tourisme qui a eu lieu à Paris avec 500 destinations représentées par les offices

du tourisme, tour-opérateurs, agences de voyages, hébergements, etc.

L'ouverture du Salon, qui s'est tenue au Parc des Expositions de la Porte de Versailles (Paris), a eu lieu en présence du secrétaire d'Etat français chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du Tourisme et des Français de l'Etranger et de son homologue chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, auprès du ministre de la Défense.



Le Salon mondial du tourisme s'est déroulé aux mêmes dates dans un hall commun avec la 31^{ème} édition de Destinations Nature, le salon des nouvelles randonnées.

Ce sont donc 2 salons voisins qui gardent chacun son identité mais qui, réunis, se présentent comme le rendez-vous touristique d'un grand public incontournable de l'année.

C'est aussi une occasion idéale pour dénicher de nouvelles idées et bons plans pour préparer les futurs séjours. L'édition Destinations Nature, le salon des nouvelles randonnées s'annonce riche en nouveautés qui feront le bonheur des passionnés de randonnées.

Sécurité et quiétude règnent en Mauritanie

Les passionnés de randonnées pourront ainsi venir à la rencontre des professionnels pour partager et découvrir des randonnées thématiques, des Tours Opérateurs spécialisés et de nouvelles façons de



découvrir des destinations étrangères.

La Mauritanie a été représentée à ces deux importants rendez-vous par une délégation de l'Office National du Tourisme (ONT) qui a ainsi dressé un stand niche en couleurs qui offre des affiches, brochures et livres mettant en exergue la richesse et la diversité du patrimoine culturel et touristique en Mauritanie.

Des films sont également projetés et des dégustations de la gastronomie mauritanienne offertes à l'intention des visiteurs venus en grand nombre au stand de l'ONT.

Les visiteurs ont en outre droit à des exposés donnés par les animateurs du stand au sujet de la destination touristique mauritanienne, avec notamment ses dunes de sable doré, ses plages vierges et ses palmeraies verdoyantes.

Un accent particulier a été mis sur le climat de sécurité et de quiétude régnant en Mauritanie et l'hospitalité légendaire qui caractérise son peuple, toutes communautés confondues.

Rappelons que le Salon Mondial du Tourisme et la Destinations Nature, le salon des nouvelles randonnées regroupent différentes animations telles que le Forum pour découvrir des destinations et assister à des rendez-vous folkloriques et culturels, plusieurs espaces de bonnes affaires pour dénicher les meilleurs plans en France et à l'international, l'espace aux réservé aux enfants et les ateliers pratiques pour trouver plein d'idées et astuces afin de préparer au mieux les futures vacances.

Principales destinations :

- Nouakchott (capitale)
- Nouadhibou (tourisme balnéaire)
- Adrar (Chinguetti et Ouadane)
- Tagant (Tichitt)
- Hodh (Oualata)
- Banc d'Arguin
- Chinguetti : ville des savants et des manuscrits
- Ouadane : riche histoire et architecture remarquable

Le tourisme en Mauritanie a connu, entre 2019 et 2020, une reprise stratégique, portée par le tourisme saharien et d'aventure (Adrar, Terjit, Chinguetti).

Toutefois, l'apaisement des procédures du visa pour les touristes et les avantages faits aux investisseurs a permis à la Mauritanie de se placer comme une destination touristique sûre. Le tourisme désertique demeure un produit phare suivi du tourisme balnéaire et culturel.

Les wilayas du nord mauritanien demeurent une destination privilégiée des touristes européens à la recherche du grand espace saharien et l'héritage culturel que recèlent les villes anciennes dans ces régions.

Le tourisme remonte en puissance en Mauritanie. Le pays a accueilli 1.488 randonneurs au cours de la saison 2017-2018. Cependant, en 2018-2019, le nombre a atteint 3.800.

L'engouement des touristes s'explique par la beauté du désert de l'Adrar et de ses villes anciennes. Et par le fait que le ministère français des Affaires étrangères a confirmé la sécurité de la zone. Le reclassement de la région en jaune (« vigilance renforcée ») a rouvert grand les portes de la seule partie du Sahel où il fait bon gravir les ergs et les regs.

Le pays possède de nombreux sites touristiques notamment dans la région de l'Adrar, le Tagant. On peut également citer les villes de Aoudaghost (Empire du Ghana).

Le commerce extérieur, un véritable moteur de croissance économique



**Mohamed Abderrahmane
Ould Mohamed Yehdihi**

Le commerce extérieur est dans le contexte économique mondial actuel un vecteur essentiel de développement compte tenu de son rôle dans la création des emplois et la réduction des taux de la pauvreté pour permettre le développement.

Au plan de la compétitivité, il permet aux pays de tirer profit de leurs avantages en se spécialisant dans la production de biens et services où ils sont les plus efficaces, tout comme il contribue au renforcement des relations diplomatiques et économiques entre les pays.

Le commerce extérieur permet aux pays d'accéder à une plus grande variété de biens et services, ce qui améliore leur compétitivité.

Tous ces éléments sont pris en considération par la direction du commerce extérieur au ministère du Commerce et du Tourisme dans des stratégies et plans d'actions pertinents.

En Mauritanie, le commerce extérieur a connu une dynamique accélérée ces dernières années, dans le cadre d'une politique gouvernementale visant à renforcer l'ouverture sur les marchés internationaux, à diversifier les partenaires économiques et à soutenir la compétitivité des produits nationaux. Ces efforts s'inscrivent dans une vision globale d'organisation des échanges commerciaux et de promotion des exportations, renforçant ainsi l'in-

tégration du pays dans les économies régionale et internationale.

Dans ce contexte, le directeur de la promotion du commerce extérieur au ministère du Commerce et du Tourisme, M. Mohamed Lemine Ould El Vayda, a expliqué que les cinq dernières années ont été marquées par une diminution des importations, contre une augmentation des exportations, ce qui a contribué à la réduction du déficit de la balance commerciale, grâce à la poursuite de la politique d'ouverture des marchés.

Le directeur de la promotion du commerce extérieur a passé en revue certaines des réalisations qui ont contribué à cette ouverture, notamment la signature d'un accord préférentiel avec la Chine permettant aux exportations mauritaniennes d'accéder aux marchés sans aucun droit de douane.

La Mauritanie a également signé, ajoute le directeur, un accord similaire avec l'Union européenne, et un autre avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et a ratifié l'accord portant création de l'Organisation continentale africaine de commerce.

Ce dernier accord avec l'organisation continentale, déclare le directeur de la promotion du commerce extérieur, ouvre à la Mauritanie un marché d'exportation d'une capacité d'environ 350 millions de consommateurs.

Il a estimé que les exportations mauritaniennes, dans le cadre de ces accords, permettent des flux importants vers les marchés sans droits de douane,

ce qui donne au pays un avantage concurrentiel énorme et se reflète positivement sur les secteurs prometteurs.

Le directeur a ajouté que l'exploitation de ces opportunités par la Mauritanie exige une plus grande diversification de ces exportations, précisant que le problème actuel est que les exportations du pays restent principalement concentrées sur deux produits : le poisson et le minerai de fer.

M. Ould Vayda a également abordé d'autres facteurs contribuant à la promotion du commerce extérieur de la Mauritanie, notamment la participation à des expositions internationales, qui peuvent donner une image idéale du pays comme destination d'investissement, en particulier dans les secteurs où la Mauritanie a un avantage concurrentiel.

Il a estimé que cette participation aux expositions a eu un impact positif sur le secteur agricole, ce qui s'est manifesté par l'entrée récente des produits agricoles mauritaniens dans les marchés européens, à travers la pastèque de haute qualité qui fait désormais l'objet d'une demande croissante de consommateurs sur les marchés européens.

Cet avantage commercial concurrentiel de la pastèque mauritanienne sur les marchés européens est un très grand acquis, compte tenu des conditions de qualité exigées par les marchés européens, et en particulier le marché allemand, sur les importations.



Il a noté que les exportations de la pastèque mauritanienne ont réussi à surmonter cet obstacle et que les marchés européens leur sont désormais ouverts. A propos de la diversité des produits, le directeur a précisé qu'il existe une gamme de produits agricole mauritaniens qui commencent à être sollicités sur les marchés européens, précisant que cela ne se limite plus seulement à la pastèque, mais qu'il y a d'autres variétés comme le melon, les baies et d'autres encore.

Il a souligné que le secteur continue de suivre les accords commerciaux et tous les dossiers liés aux avantages préférentiels des produits nationaux, en particulier avec les organisations internationales concernées, telles que l'Organisation Mondiale du Commerce.

Il a estimé que dans le cadre de ce suivi et de cet accompagnement quotidien, il a participé ces derniers jours à la quatrième conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce qui s'est tenue au Cameroun.

Le secteur concerné par le commerce, a ajouté le directeur, veille également à suivre les autres dossiers

liés au commerce extérieur afin que le pays soit entendu dans toutes les négociations qu'il mène avec les parties étrangères, l'objectif étant toujours de permettre aux exportations mauritaniennes d'accéder aux marchés sans aucun droit de douane.

Il a déclaré que la Mauritanie dispose d'énormes opportunités dans le domaine du commerce extérieur, compte-tenu de ses nombreux secteurs dotés d'un avantage concurrentiel, tels que le secteur agricole, où le pays a réussi à atteindre son autosuffisance et se dirige vers un excédent pour l'exportation, en plus de ses autres produits agricoles.

Parmi les secteurs prometteurs en matière de commerce extérieur ajoute le directeur, figure le secteur de la pêche, en raison des énormes atouts dont dispose le pays, les statistiques estimant la capacité de production annuelle dans le domaine de la pêche à environ 1,8 million de tonnes.

« Il y a aussi le secteur minier, également prometteur, ainsi que le secteur de l'élevage, avec les directives du Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, pour en faire un véritable levier pour l'économie nationale en s'orientant vers de nouveaux mécanismes d'exportation de

l'élevage, notamment en ce qui concerne la viande et ses dérivés ; poursuit-il.

Le directeur de la promotion du commerce extérieur a abordé la répartition géographique des échanges commerciaux, expliquant que la Chine est le premier partenaire de la Mauritanie parmi les pays du monde, et dans le même cadre, l'Europe occupe le même rang pour le pays par rapport aux autres continents.

Il a ajouté que le volume des échanges de la Mauritanie et la valeur de son commerce avec la République populaire de Chine en font le plus grand partenaire du pays. Quant à l'Europe, les plus grands partenaires commerciaux de la Mauritanie sont l'Espagne, puis la France, la Belgique et la Suisse. Au sujet de l'élevage, la Mauritanie possède l'un des plus grands cheptels d'Afrique avec environ 2,3 millions de bovins, 14,6 millions d'ovins, 0,4 millions de caprins et 1,5 millions de camélins.

Le pays a exporté en 2021, selon la Banque Mondiale, 750.000 têtes de bétail, principalement vers le Sénégal et la Gambie.



La coopération et les relations avec les organisations concernées

Par Bakari Gueye

Le ministère mauritanien du Commerce et du tourisme est un département clé qui joue un rôle important dans la régulation des prix, la promotion des exportations et la gestion des relations commerciales bilatérales et multilatérales.

Une coopération dynamique et fructueuse

Le ministère a noué des partenariats Internationaux et s'emploie à négocier des accords avantageux pour le pays.

Ses experts assurent le suivi des dossiers auprès de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et la coopération avec des organismes de développement commercial.

Au niveau de la coopération régionale, il s'emploie au renforcement des liens avec des pays voisins comme le Sénégal et la Tunisie, le Maroc et l'Algérie.

A l'international, cette coopération s'élargit à des pays comme la Chine, l'Espagne, la Suisse...

Le ministère déploie également des efforts non négligeables pour la formation et l'assistance technique aux opérateurs économiques, en vue du renforcement de leurs capacités.

Pour faire le point sur toutes ces questions, le magazine mensuel HORIZONS s'est entretenu avec Mr Mohamed Lemine Vaida, directeur du commerce extérieur qui a en charge tous ces dossiers.

S'agissant du commerce extérieur, la Chine passe pour être le premier partenaire commercial de la Mauritanie en termes de volume des échanges.

Au niveau de l'Union européenne, l'Espagne est le premier partenaire devant la France. Et puis après il y a la Belgique et la Suisse dont la position s'explique par la quantité d'or exportée par la Mauritanie, souligne Mr Vaida.

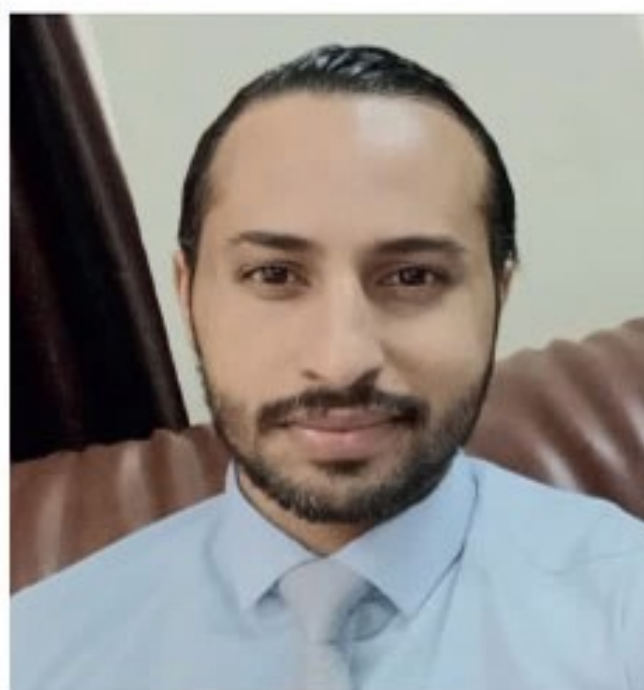
Sur les plans de la coopération bilatérale et multilatérale, le directeur a cité celles avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Et d'ajouter qu'il existe d'autres relations régionales sous forme d'un accord d'association avec la CEDEAO qui a été signé en 2017 et puis ratifié en 2019.

Cet accord dit-il vient renforcer cette coopération régionale.

Il a aussi parlé de l'accord continental représenté par la zone de libre-échange continentale.

D'autres accords de coopération existent avec



l'Union européenne qui permet aux exportations mauritaniennes d'être exportées vers le sud européen sans paiement de droit de douane, un accord qui est effectif.

Un accord a aussi été signé avec la Chine. En vertu de cet accord, toutes les exportations mauritaniennes peuvent être envoyées en Chine sans aucun paiement des droits de douane.

Cet accord est effectif depuis 2024.

Tous ces accords de coopération de libre-échange permettent à l'exportateur mauritanien d'avoir accès à un marché en toute franchise des droits de douane qui va dans l'ordre de 3,5 milliards de consommateurs potentiels. Effectivement, nous avons plusieurs mécanismes de coordination, de coopération et de collaboration avec le secteur privé et les partenaires techniques et financiers comme la GIZ, la CNUCED, pour appuyer le pays dans tout ce qui concerne le volet de renforcement des capacités.

Il y a aussi la Commission économique pour l'Afrique qui est une branche des Nations Unies. Elle nous appuie généralement dans le renforcement des capacités dans tout ce qui concerne les négociations commerciales.

Donc ça c'est essentiellement le rôle de du ministère et particulièrement la direction du commerce extérieur.

Mr Vaida a affirmé que c'est bien le ministère qui prend toujours l'initiative pour aller chercher l'appui des partenaires.

Cet appui sert entre autre à l'élaboration des stratégies, au renforcement des capacités des opérateurs que ça soit du ministère ou du secteur privé.

Renforcement de capacités et négociation des accords

Ainsi, selon le directeur du commerce extérieur, le ministère fait beaucoup de formation de renforcement de capacités, de sensibilisation de ces accords pour le secteur privé.

Et cela ajoute-t-il s'explique par le fait que c'est le secteur privé qui exporte et qui importe essentiellement en Mauritanie.

De ce fait, le ministère apporte beaucoup d'appui en termes de renforcement de capacité sur ces accords et sur les mécanismes de comment exporter etc.

Sur la question de la négociation des accords, elle est assurée par la direction du commerce extérieur, assure Mr Vaida.

Selon lui, les négociations se font de manière concertée, avec la douane et avec les autres ministères.

Mais c'est bien la direction du commerce extérieur qui assure la coordination. Le ministère négocie ainsi avec l'Union européenne et avec tous les partenaires.

Mais avec l'Union européenne, souligne le directeur, il y a ce qu'on appelle les APE, les accords de partenariats économiques.

Ce ne sont pas encore des accords qui ont été effectifs.

L'accord qui permet aux produits mauritaniens d'être exonérés des droits de douane, c'est une convention appelée tout sauf les armes (TSA) et qui n'a rien à voir avec les APE. Nous assurons également les négociations dans ce qu'on appelle la zone de libre-échange continentale (ZLECAf). Nous avons élaboré la liste des concessions tarifaires, les produits que nous avons soumis dans cet accord-là ainsi que les produits que nous avons exclus, que nous jugeons stratégique pour les pays et que nous ne voulons pas mettre sur la table de la concurrence.

Donc tout ça on l'avait fait et nous avons également assuré la négociation dans les protocoles sur la concurrence sur des investissements sur le commerce électronique. Et nous continuons des négociations également dans les règles d'origine. Il y a d'autres accords que nous avons trouvé et qui ont été signés depuis très longtemps dans les années 80 et 90 et que nous sommes en train de revoir, que ce soit des accords bilatéraux avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

Donc tout ça nécessite d'être affiné et nous sommes engagés dans ce processus-là, a conclu le directeur du commerce extérieur.

Expositions internationales :

La Mauritanie en vitrine, le monde en perspective

Par Mamadou Thiam

La Mauritanie renforce sa présence sur la scène internationale en multipliant sa participation aux grandes expositions et en investissant les festivals d'envergure. Une stratégie cohérente qui vise à promouvoir son image, valoriser son patrimoine et attirer les investissements dans des secteurs clés.

De l'Expo 2020 Dubaï à l'Expo 2023 Doha, jusqu'à l'Expo 2025 Osaka, la Mauritanie s'inscrit progressivement dans les grands rendez-vous mondiaux. À travers ces plateformes, le pays déploie une stratégie d'influence combinant diplomatie économique, rayonnement culturel et attractivité touristique, avec l'ambition de s'ancrer durablement dans les circuits internationaux.

Une visibilité internationale assumée

Longtemps discrète, la Mauritanie amorçe un tournant stratégique en renforçant sa présence dans les expositions et les forums internationaux. Portée par une volonté politique affirmée, cette dynamique vise à repositionner le pays comme une destination crédible, compétitive et ouverte.

Tourisme, mines, énergie, artisanat : autant de secteurs mis en avant pour révéler un potentiel encore sous-exploité. Désormais, il ne s'agit plus seulement d'exister sur la scène internationale, mais de convaincre et d'attirer.

Des expositions au service du rayonnement

Les expositions internationales sont aujourd'hui un levier central de promotion. Elles offrent à la Mauritanie une vitrine pour présenter ses richesses naturelles, valoriser son patrimoine culturel et promouvoir ses produits à l'échelle mondiale.

Elles permettent également de nouer des partenariats stratégiques, de renforcer les échanges économiques et d'améliorer la perception du pays auprès des investisseurs et des visiteurs.

Dans cette dynamique, la commissaire générale aux expositions, Mme Khadija Mint Cheikh Mellainine, souligne le rôle clé du commissariat général des expositions, rattaché au ministère du Commerce et du Tourisme. L'institution assure la coordination, la préparation et la valorisation de la participation mauritanienne aux grands événements internationaux.

Selon elle, ces manifestations sont de véritables plateformes de promotion économique, touristique et culturelle, contribuant à améliorer l'image du pays et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.



Une participation structurée aux grands rendez-vous

La Mauritanie a pris part à plusieurs expositions majeures, notamment :

Expo 2020 Dubaï (Émirats arabes unis)

Expo 2023 Doha (Qatar)

Expo 2025 Osaka (Japon)

Le commissariat général des expositions veille à assurer une présence cohérente et stratégique avec l'organisation de pavillons nationaux, de journées dédiées et de rencontres économiques.

Ces participations permettent de présenter une image globale du pays, mettant en avant ses atouts touristiques, culturels et économiques, ainsi que les opportunités d'investissement et le climat des affaires.

Un outil de diplomatie économique

Au-delà de la visibilité, ces événements s'inscrivent dans une véritable stratégie de marketing territorial. Ils favorisent :

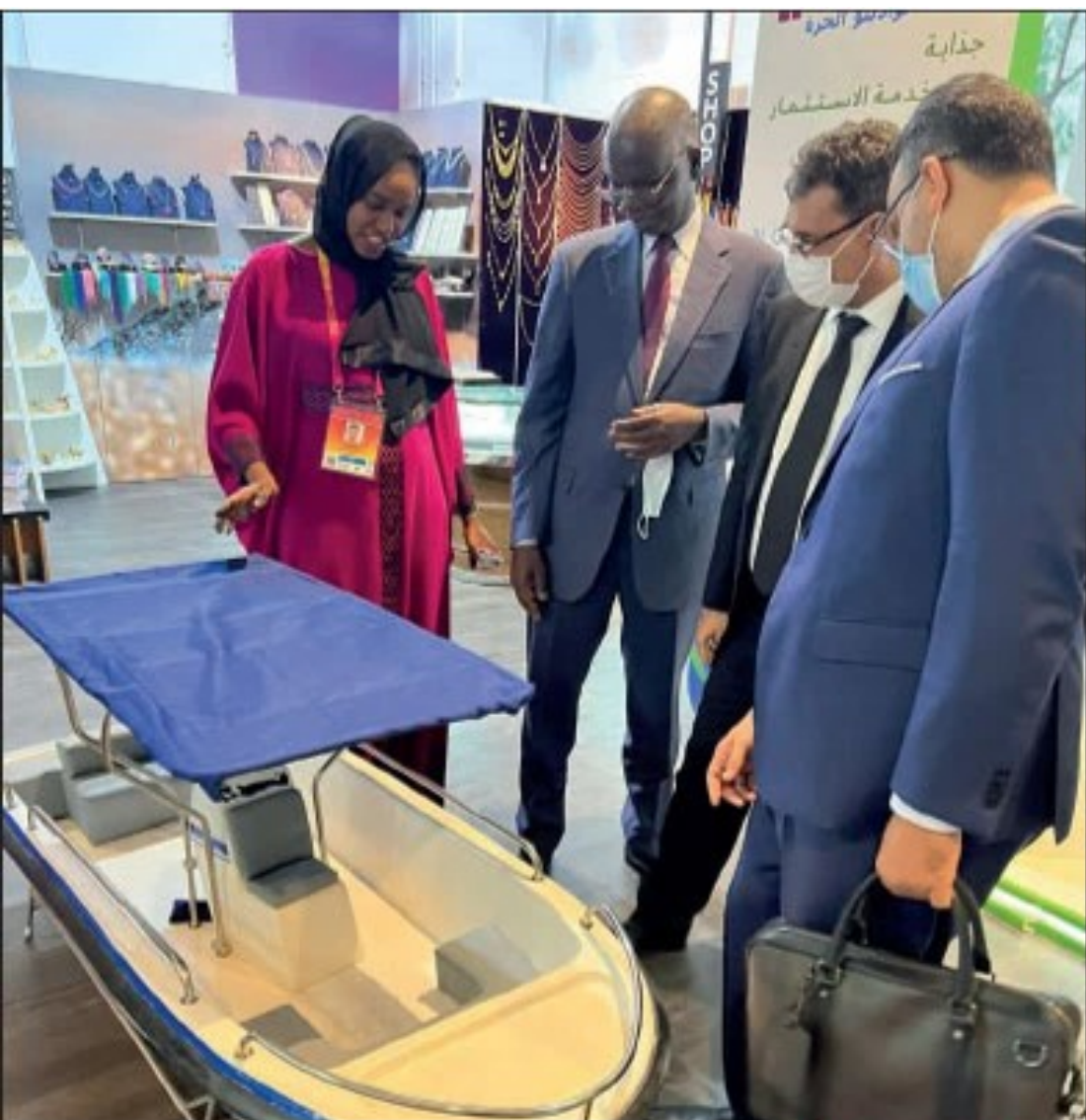
- le développement des relations avec les partenaires internationaux,
- le renforcement de contacts avec les investisseurs,
- la mise en réseau avec les institutions économiques,
- la coordination avec les missions diplomatiques,
- l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération.

Les expériences récentes, notamment à Doha et Dubaï, ont illustré cette dynamique avec la tenue de forums d'affaires, l'organisation de journées nationales et la mise en avant du savoir-faire mauritanien.

Des retombées concrètes

Les efforts engagés ont permis d'obtenir des résultats tangibles :

- une présence accrue dans les grandes manifestations internationales ;
- une meilleure visibilité médiatique et institutionnelle ;
- une promotion renforcée de opportunités d'investissement ;
- une valorisation de l'identité culturelle comme levier d'influence ;
- un élargissement des réseaux économiques et diplomatiques.



Ces avancées contribuent à consolider l'image d'une Mauritanie saine, dynamique et tournée vers l'avenir. En définitive, la Commissaire générale, Mme Khadija Mint Cheikh Mellainine a affirmé que le "Commissariat général des expositions constitue un outil institutionnel essentiel pour renforcer la présence internationale de la Mauritanie à travers les expositions et festivals internationaux". Grâce à ses actions en matière de préparation, de coordination, de suivi et de promotion, le Commissariat général des expositions a contribué à rendre la participation extérieure plus efficace, en mettant en avant l'image du pays, ses produits et ses potentialités, tout en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération et d'ouverture sur le monde.

Entre défis et perspectives

Malgré ces progrès, des défis persistent, notamment en matière de structuration des filières, de communication et de valorisation durable des acquis. Toutefois, les perspectives demeurent prometteuses. Les projets de développement, en particulier à Nouakchott, ainsi que les initiatives de valorisation culturelle, traduisent une volonté d'inscrire cette stratégie dans la durée.

Une influence en construction

Au-delà de leur dimension événementielle, les expositions internationales participent à une véritable stratégie de soft power. Elles permettent à la Mauritanie de projeter une image renouvelée : celle d'un pays à la croisée des chemins, entre héritage saha-

rien et ambitions contemporaines.

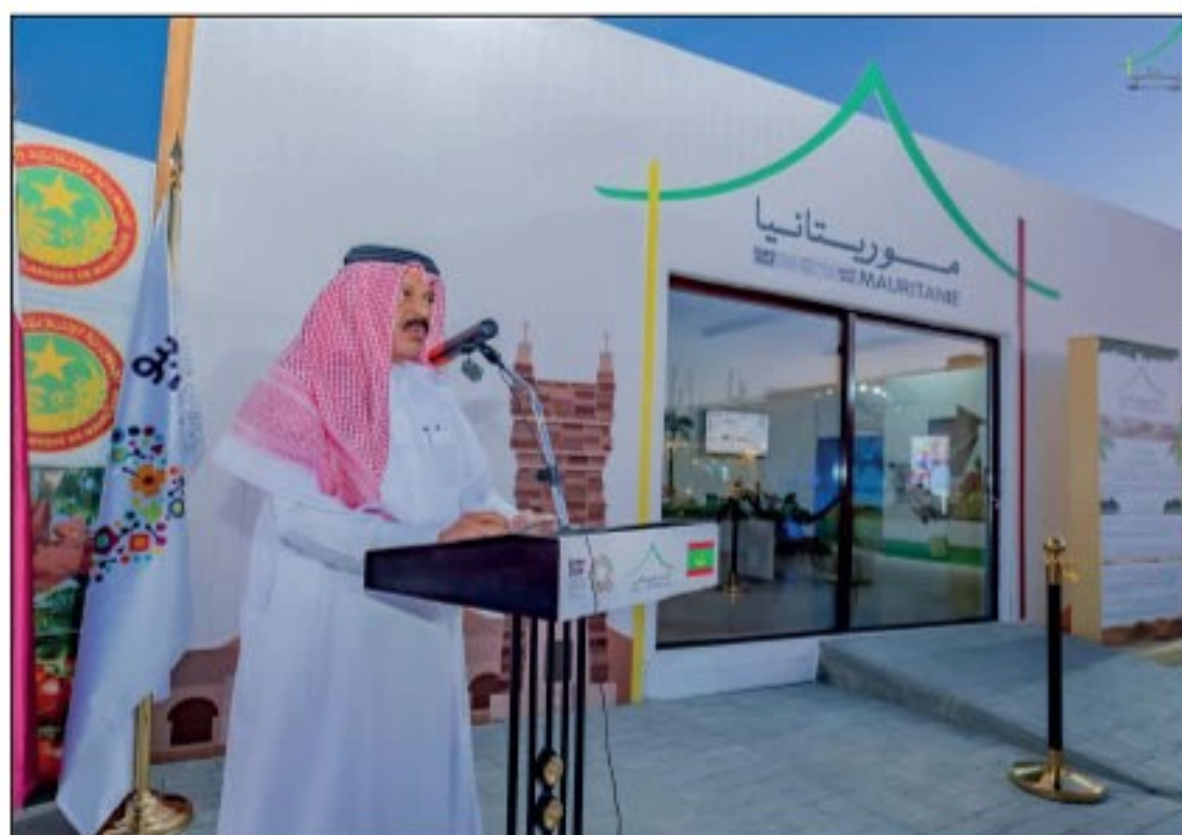
En investissant ces grandes vitrines mondiales, le pays ne cherche plus seulement à se faire connaître : il construit progressivement son influence.

Une trajectoire affirmée

Aujourd'hui, la Mauritanie franchit un cap. Elle ne se contente plus de se présenter : elle se positionne, structure son discours et transforme chaque participation en opportunité.

Entre affirmation identitaire et ouverture stratégique, elle s'inscrit pleinement dans le concert des nations.

Désormais, la Mauritanie ne cherche plus sa place - elle la construit, avec ambition, cohérence et vision.



École de l'hôtellerie et du tourisme (EHT) :

Former l'excellence pour révéler le potentiel national

Implantée au sein du complexe Olympe à Nouakchott, l'École de l'hôtellerie et du tourisme (EHT) s'affirme aujourd'hui comme une expérience aboutie de formation professionnelle en Mauritanie. Aménagée dans un ancien établissement hôtelier reconverti à des fins pédagogiques, elle s'est progressivement imposée, en quelques années, comme une référence nationale dans la professionnalisation des métiers du tourisme.

Ce projet structurant s'inscrit dans le cadre du programme prioritaire élargi de Son Excellence le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani. L'École a été créée par le décret n° 006-2021 du 14 janvier 2021, avec un démarrage effectif en 2022. Elle a ensuite fait l'objet d'une réorganisation adoptée en Conseil des ministres le 11 mars 2026, consacrant son évolution vers l'École Nationale des Métiers du Tourisme.

Une construction progressive, portée par l'engagement de l'État

Issu d'une volonté publique affirmée, le projet a été bâti de manière progressive, dans un contexte initial marqué par des contraintes logistiques et financières persistantes. Grâce à un engagement constant de l'État, à la mobilisation des équipes et à des partenariats ciblés, l'établissement a su se structurer avec méthode.

Aujourd'hui, l'EHT se distingue par la qualité de ses infrastructures, la cohérence de ses équipements pédagogiques et le niveau d'exigence qui encadre son fonctionnement. Discipline, rigueur et sens du professionnalisme sont les fondements de son identité.

Un levier stratégique pour un secteur à fort potentiel

La Mauritanie dispose d'un patrimoine naturel et culturel d'une grande richesse, dont le potentiel



touristique demeure encore largement à valoriser. Conscientes de cet enjeu, les autorités publiques ont engagé une dynamique de structuration du secteur, visant à en faire un levier durable de croissance et d'emploi.

C'est dans cette perspective qu'a été créée l'École de l'hôtellerie et du tourisme, avec pour mission principale de former des ressources humaines qualifiées, aptes à répondre aux exigences d'un tourisme moderne, compétitif et ancré dans les réalités nationales.

Établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère en charge du tourisme, l'École dispose de 42 espaces fonctionnels, dont une partie dédiée à l'administration, et le reste

aménagé en infrastructures pédagogiques permettant une formation en conditions quasi réelles.

Une ambition nationale clairement assumée

L'école s'inscrit pleinement dans la vision des pouvoirs publics pour renforcer le capital humain et élever la qualité dans les services touristiques. Son ambition est double : répondre aux besoins immédiats du marché de l'emploi, tout en contribuant à structurer, sur le long terme, une identité touristique mauritanienne fondée sur l'excellence des pratiques, la valorisation des savoir-faire et la qualité de l'accueil.



Une offre de formation ancrée dans les réalités du terrain

L'école propose un dispositif de formation diversifié, conçu en adéquation avec les besoins du secteur : formations diplômantes, formations qualifiantes, perfectionnement des professionnels et dispositifs de remise à niveau.

Les filières couvrent l'ensemble des métiers essentiels du tourisme : cuisine, pâtisserie, restauration, hébergement, réception. L'accès se fait par concours, selon des critères adaptés aux différents niveaux de formation.

L'approche pédagogique privilégie la pratique, dans un environnement structuré et exigeant. Les étudiants évoluent dans des conditions proches de celles du milieu professionnel pour développer à la fois compétences techniques, la discipline et la culture du service bien fait.

Des partenariats au service de l'employabilité

L'École a su établir des partenariats solides avec plusieurs acteurs économiques, nationaux et internationaux, permettant d'ajuster les contenus de formation aux besoins réels des entreprises. Les stages en milieu professionnel occupent une place centrale dans le parcours des apprenants. Ils constituent un véritable tremplin vers l'emploi et facilitent l'insertion des diplômés, dont la qualité est aujourd'hui reconnue par les employeurs.

Une exigence structurante au cœur du modèle. La rigueur constitue un principe fondamental du fonctionnement de l'École. Assiduité, ponctualité et exemplarité sont exigées à tous les niveaux. Ce cadre structurant vise à préparer les apprenants aux exigences du monde professionnel.

En parallèle, l'École met en place des mécanismes d'accompagnement destinés à soutenir les apprenants dans leur parcours : aides sociales, restauration, équipements pédagogiques et encadrement renforcé.

Malgré l'absence actuelle d'internat, des mesures sont prises pour atténuer les contraintes externes, notamment logistiques, susceptibles d'impacter la formation. La mise en place d'un internat figure, à ce titre, parmi les perspectives prioritaires.

Des résultats concrets et des perspectives structurantes.

Depuis sa création, l'école a formé près de 900 jeunes dans les différents métiers de l'hôtellerie et du tourisme, avec des effectifs volontairement maîtrisés afin de garantir un accompagnement de qualité.

Elle contribue également à des initiatives nationales visant à rapprocher la formation des territoires et à valoriser les compétences locales.

Dans cette dynamique, l'ouverture d'une filière dédiée au tourisme, prévue à partir d'octobre 2020, est une étape importante dans le développement de l'établissement. Parallèlement, des efforts sont engagés pour renforcer progressivement la mauritanisation du corps enseignant.

Athié Alassane

Ministère du Commerce et du Tourisme : pilier de la sauvegarde de la dignité du citoyen



Au moment où ces lignes sont écrites, le monde entier retient son souffle, car depuis quelques semaines, le Moyen Orient traverse une zone de turbulence. La situation géostratégique qui prévaut est préoccupante. Le globe devenu un village planétaire, les déflagrations survenues au Nord, se ressentent au Sud. L'Etat mauritanien a décidé de prendre les devants.

Prévenir vaut mieux que guérir, dit-on. L'Etat peut en effet se reposer sur plusieurs leviers, fruit des réformes engagées ces dernières années. Le ministère du Commerce et du Tourisme et ses différents démembrements, sont au cœur de l'opération qui vise à maintenir le pouvoir d'achat du citoyen, relever les défis conjoncturels, et se pencher sur des lendemains meilleurs. Dans son dernier rapport sur la situation de l'économie Mauritanie, la Banque Mondiale évoquait avec enthousiasme les réformes introduites pour protéger les couches vulnérables de la société. Le ministère du Commerce, joue un rôle pivot, dans la bataille pour la dignité. Celui-ci, se reflète dans les politiques publiques, devant prendre en compte en priorité, les plus fragiles parmi nous.

Des réformes bien senties

Le lifting apporté au sein du ministère, il y a quelques années, a permis la création de la Centrale des Achats et d'Approvisionnement du Marché (CAAM) en octobre 2021. Il s'agit tout simplement d'un tournant, car la Mauritanie a décidé de chan-

ger sa stratégie dans la gestion des approvisionnements.

Nous nous sommes entretenus avec sa directrice générale, Mme Lalla Rachid Saleh. La CAAM, depuis sa mise en place, évolue dans un environnement international marqué par une forte volatilité des prix, des tensions géopolitiques et des perturbations persistantes de chaînes d'approvisionnement. La CAAM est donc en terrain connu. Dans ce contexte, son rôle dépasse largement l'acte d'achat. « Il s'inscrit dans une logique d'anticipation, de sécurisation des approvisionnements et de stabilisation du marché national » a-t-elle déclaré.

Sauvegarder la dignité

Conçue pour réguler le marché et garantir la disponibilité de produits essentiels, en particulier pour les populations vulnérables, elle collabore étroitement avec diverses institutions, dont la délégation générale de Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion, Taazour, le ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, pour garantir que les produits alimentaires, les intrants agricoles et les aliments de bétails nécessaires soient disponibles à des prix accessibles, surtout en période de crise.

Dans un pays où une bonne partie de la population vit du secteur informel en milieu urbain, de l'agriculture et élevage en milieu rural, le défi de l'approvisionnement du marché, la collecte de données relatives aux stocks ainsi que les prix, devient une exigence. Ce devoir national, le ministère l'a mis en bandoulière.

En 2025, « la CAAM a mobilisé plus de 07 000 tonnes de produits stratégiques, témoignant de son engagement envers la sécurité alimentaire et la protection des citoyens », assure Mme Lalla Rachid. Durant le mois béni du ramadan, le ministère du Commerce a relevé le défi double, d'approvisionner le marché et de contrôler les prix. Afin d'y parvenir, elle a mis en place 9 foires à Nouakchott et ouvert plusieurs sites de vente de proximité à l'intérieur du pays. En collaboration avec diverses entités, ce n'est pas moins de 13 milliards et 000 millions d'ouguiyas qui ont été mobilisés. De plus, 143 000 familles ont bénéficié de transferts monétaires durant le mois de ramadan, s'y ajoutant 25 000 autres ayant reçu des kits alimentaires gratuits.

S'adapter toujours

Doté d'un climat capricieux et d'une géographie pas toujours tendre, le pays a au fil du temps renforcé la résilience des populations vulnérables. La Mauritanie est devenue autosuffisante en riz et augmente année après année sa production locale en légumes et céréales, afin de réduire les exportations.

Récemment, dans une intervention dans les médias, la ministre du Commerce et du Tourisme, Mme Zeinbou Mint Ahmednah, a déclaré que la Mauritanie dispose de stocks suffisants, pour garantir l'approvisionnement continu du marché, durant cette période de crise, pendant plusieurs mois. Là encore, l'existence de la CAAM joue un rôle déterminant dans la régulation des prix et l'appui à la décision publique. Car oui, si les produits sont disponibles, certains revendeurs peuvent être tentés par la spéculation, au détriment du citoyen, qui se bat comme il peut.

Accessibilité et qualité

En période de tension ou de crise, ministère effectue plus que jamais, des analyses permettant d'orienter les politiques de stockage, d'importation et de soutien aux populations.

La qualité des produits constitue par ailleurs une nécessité constante. Au ministère, on nous signale que l'ensemble des acquisitions est soumis à des contrôles rigoureux conformément aux normes internationales, garantissant la sécurité des consommateurs et la conformité des produits importés. Lors de la présentation du bilan de l'action de son gouvernement, en janvier 2020, le premier ministre, M. Moustar Ould Djay a déclaré que le « gouvernement s'est attaqué, dès ses premières semaines, à la vente de produits périmés. Les efforts de lutte contre ce fléau se sont traduits par le contrôle, la saisie et la destruction de 500 tonnes de produits impropres à la consommation humaine ».

Protection des consommateurs

Le ministère du Commerce et du Tourisme a mis en place des mécanismes pour protéger les consommateurs. La doublette : régulation des prix et lutte

contre la fraude, est une réponse qui se veut rassurante pour le citoyen lambda et dissuasive pour les éventuels aventuriers de la transgression des règles de la vie en communauté. Les amendes, fermetures temporaires et/ou définitives de magasins sont monnaie courante.

Destination Mauritanie

Le secteur du tourisme, bien que confronté à des plusieurs défis, est également perçu comme un levier de développement économique et de création d'emplois. La Mauritanie possède un potentiel touristique immense, avec des sites naturels et culturels uniques. Le gouvernement a mis en place une stratégie de promotion du tourisme, en développant des infrastructures et en formant des professionnels du secteur.

La relance du tourisme après des années de stagnation s'est avérée crucial pour la diversification de l'économie et création des opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes. Les initiatives visant à valoriser le patrimoine culturel du pays sont essentielles pour attirer les touristes et soutenir l'économie locale.

Parallèlement aux missions déclinées plus haut, le département œuvre en faveur d'un projet de développement de l'écotourisme, dans le but d'en faire un moteur du développement durable, créateur d'emplois et générateur de revenus.

Sites touristiques

À la direction du Tourisme, mettre en valeur une diversité d'attractions qui reflète la richesse naturelle, culturelle et historique du pays est leur crédo. La Mauritanie dispose de vestiges d'une certaine époque ayant fait la renommée du pays. Chinguetti, d'un des temples du savoir au milieu du désert, avec son architecture et sa décoration, résultant d'un brassage culturel et scientifique, est l'une des principales attractions.

C'est aussi en Mauritanie que se trouve le havre de paix des oiseaux migrateurs. Le Banc d'Arguin, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, accueille de plus en plus de visiteurs.

Avec le tourisme, des zones souvent isolées, arrivent à conserver leur savoir-faire, écouler quelques produits faits à la main. Dans certaines zones isolées, le tourisme est une source essentielle d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes. Il favorise également la valorisation du patrimoine culturel et les paysages, tout en encourageant sa préservation, nous rappelait-on à la direction du tourisme.

En quête de visibilité

Cependant, il ressort des échanges avec divers acteurs, que cet impact reste encore en deçà de son potentiel, en raison de contraintes liées à l'accessibilité, aux infrastructures et à la visibilité interna-

tionale. Le ministère du Commerce et du Tourisme s'y attèle avec la direction de la coopération pilotée par Mme Khadijetou Mint Haki.

Le ministère entretient de bons rapports avec divers organismes internationaux, qui soutiennent le développement du tourisme. Il entretient donc des relations privilégiées avec l'Organisation des Nations Unies pour le tourisme (UNWTO), en tant qu'agence internationale de référence œuvrant à promouvoir le tourisme en tant que moteur de croissance économique, de développement durable et d'inclusion, tout en apportant un appui technique aux États membres pour le développement de ce secteur stratégique.

On notera également, l'existence de conférences, expositions auxquels la Mauritanie participe pour vendre la destination Mauritanie. Des campagnes de promotion sont mises en place pour mieux positionner la destination à l'échelle internationale, en mettant l'accent sur l'écotourisme et le tourisme culturel. C'est en partie le rôle de l'office national du tourisme.

FTIM 2026 à Nouakchott

La directrice générale de l'Office National du Tourisme, Mme Hawa Abou Moussa Diallo a annoncé l'organisation à Nouakchott du prochain Forum Touristique International du 2 au 5 avril 2026. Pour elle, la Mauritanie, terre de lumière, d'histoire et d'horizons indéfinis, ouvre ses portes au monde réuni. A l'en croire, le forum sera bien plus qu'une rencontre. C'est une dynamique nouvelle qui s'installe, pour dire tout haut, que la Mauritanie est une terre d'authenticité et d'opportunités.

En tant que principale initiative internationale de développement et d'investissement touristique de l'institution londonienne World Tourism Forum Institute, le Forum Mondial du Tourisme promeut les pays dans les domaines du développement touristique, de la croissance économique, des investissements directs étrangers et de la durabilité, tout en offrant un soutien en ressources humaines à l'industrie.

Comme les organisations similaires à travers le monde, l'Office national du Tourisme sera amenée à être plus en mission de séduction au niveau international, en misant les événements et acteurs culturels et sportifs ayant de l'audience.

Tous ces efforts sont essentiels pour bâtir une économie résiliente et inclusive, capable de faire face aux défis actuels et futurs. Le succès passera mais les mécanismes mis en place pour sauvegarder le pouvoir d'achat doivent perdurer. À côté de cela, braquer un projecteur sur la Mauritanie, permettra assurément de la faire connaître davantage et attirer d'éventuels investisseurs, qui créent de l'emploi, de la valeur, entretiendront la flamme de l'espoir.

Par Amadou SY

Stabilité des prix et disponibilité des produits:

Les citoyens saluent les efforts de régulation du marché



Face aux fluctuations des marchés internationaux et aux tensions sur les chaînes d'approvisionnement, les autorités mauritaniennes ont renforcé les mécanismes de contrôle des prix et de protection du consommateur. Témoignages de citoyens et d'acteurs économiques recueillis dans plusieurs marchés de Nouakchott, qui mettent en lumière une amélioration de la disponibilité des produits et un climat de confiance croissant entre commerçants, consommateurs et pouvoirs publics.

Dans un contexte économique mondial marqué par des transformations rapides et des perturbations affectant les chaînes d'approvisionnement, la mise en œuvre de politiques nationales efficaces demeure essentielle pour préserver la stabilité du marché intérieur et protéger le pouvoir d'achat des citoyens. Les actions engagées par le gouvernement mauritanien dans le domaine du contrôle des marchés et de la régulation des prix traduisent une approche intégrée visant à garantir la sécurité alimentaire et à renforcer la cohésion sociale. Dans ce cadre, le ministère du Commerce et du Tourisme a adopté une stratégie proactive de lutte contre la fraude, la spéculation et les pratiques anticoncurrentielles, considérant la stabilité des marchés comme un levier fondamental du développement durable. L'approche adoptée repose sur le renforcement des mécanismes de contrôle sur le terrain, combiné à l'utilisation d'outils modernes de suivi et à l'ouverture de canaux de communication directs avec les citoyens, permettant une prise en charge rapide des

plaintes et une intervention efficace en cas d'irrégularités.

Dans cette perspective, le Magazine mensuel Horizons a effectué une tournée dans plusieurs marchés de Nouakchott afin de recueillir les impressions des citoyens et des commerçants sur l'évolution de la situation du marché et l'impact des mesures adoptées sur leur quotidien.

Des contrôles intensifiés dans l'ensemble des wilayas

Le Directeur de la protection du consommateur et de la répression des fraudes au ministère du Commerce et du Tourisme, M. Mohamed El-Moussapha, a indiqué que les équipes de contrôle déployées dans toutes les wilayas veillent au suivi rigoureux des prix et à la lutte contre les pratiques de monopole susceptibles d'affecter le pouvoir d'achat des citoyens.

Il a précisé que ces équipes travaillent en coordination avec les autorités administratives au niveau des moughatas afin d'assurer une surveillance permanente des marchés et de garantir le respect des règles commerciales. Le ministère a également mis en place des lignes de communication accessibles 24h/24 pour permettre aux citoyens de signaler toute infraction ou pratique suspecte.

Selon lui, des programmes hebdomadaires et mensuels d'inspection sont exécutés de manière régulière et inopinée, afin d'assurer la continuité du contrôle et d'élargir la couverture des opérations de suivi à l'ensemble des espaces commerciaux.

Plus de 3 000 opérations de contrôle en février

Au cours du mois de février, les équipes de protection du consommateur ont mené 3 355 opérations de contrôle dans différents marchés et commerces à travers le pays. Ces interventions ont permis d'identifier 425 cas de spéculation traités conformément aux procédures en vigueur, ainsi que 822 infractions consignées dans des procès-verbaux.

Par ailleurs, 371 commerces ont été fermés pour infractions graves, tandis que 151 plaintes reçues via les lignes de communication ont été examinées et traitées par les services compétents.

De son côté, le secrétaire général adjoint du Forum pour la protection des consommateurs, M. Mohamed Ould Teyib, a souligné que l'organisation collabore étroitement avec les autorités pour accompagner les opérations d'inspection et relayer les plaintes des citoyens.

Il a estimé que les sanctions infligées aux contrevenants devraient être davantage dissuasives afin de limiter les pratiques frauduleuses et de garantir la transparence des transactions commerciales.

Il a également insisté sur l'importance de renforcer la culture de protection du consommateur et de développer le cadre juridique régissant ce domaine, afin d'assurer un traitement rapide des plaintes et une application rigoureuse des sanctions.

Selon lui, la consolidation de la coopération entre autorités publiques, secteur privé et société civile constitue un facteur déterminant pour assurer la stabilité durable du marché et promouvoir la justice économique.

Des commerçants témoignent:

Au marché « Clinique », M. Hmeida Ould En-nouch, employé dans un commerce de produits alimentaires, affirme que les commerçants respectent globalement les prix fixés par les autorités, soulignant que le marché n'a pas enregistré de hausses soudaines depuis l'entrée en vigueur des mesures de régulation.

Selon lui, la présence régulière des équipes de contrôle contribue à renforcer la discipline au sein du secteur commercial et favorise un climat de confiance avec les clients.

« Les efforts déployés par l'État pour stabiliser le marché se reflètent positivement sur nos relations avec les consommateurs, qui effectuent leurs achats dans un climat de sérénité », a-t-il déclaré.

Il a également souligné que les produits alimentaires de base sont disponibles de manière régulière, indiquant que le marché connaît actuellement une stabilité qu'il considère comme encourageante pour l'ensemble des acteurs économiques.



Au marché d'Arafat (Poteau 11), le commerçant Mohamed Ahmed Sidi a souligné que la période récente a été marquée par un dialogue constructif entre les autorités et les acteurs économiques, permettant d'aboutir à des solutions équilibrées tenant compte à la fois des intérêts des commerçants et du pouvoir d'achat des citoyens.



Il a expliqué que les prix n'ont pas été fixés de manière unilatérale, mais qu'ils ont fait l'objet de concertations prenant en considération les coûts d'approvisionnement et des marges bénéficiaires



raisonnables, garantissant ainsi la continuité de l'activité commerciale.

Selon lui, les commissions mixtes réunissant représentants du ministère et commerçants ont contribué à corriger certains déséquilibres observés dans les marchés, plaidant pour la poursuite de ce mécanisme de concertation.

Il a également mis en avant l'importance des campagnes de sensibilisation menées par les services de protection du consommateur, qui contribuent à mieux informer les citoyens sur leurs droits et sur les procédures de signalement des infractions.

Au marché d'Arafat (Poteau 11), le commerçant Mohamed Ahmed Sidi a souligné que la période récente a été marquée par un dialogue constructif entre les autorités et les acteurs économiques, permettant d'aboutir à des solutions équilibrées tenant compte à la fois des intérêts des commerçants et du pouvoir d'achat des citoyens.

Il a expliqué que les prix n'ont pas été fixés de manière unilatérale, mais qu'ils ont fait l'objet de concertations prenant en considération les coûts d'approvisionnement et des marges bénéficiaires raisonnables, garantissant ainsi la continuité de l'activité commerciale.

Selon lui, les commissions mixtes réunissant représentants du ministère et commerçants ont contribué à corriger certains déséquilibres observés dans les marchés, plaidant pour la poursuite de ce mécanisme de concertation.

Il a également mis en avant l'importance des campagnes de sensibilisation menées par les services de protection du consommateur, qui contribuent à mieux informer les citoyens sur leurs droits et sur les procédures de signalement des infractions.

Les consommateurs saluent une meilleure protection du marché

Pour sa part, M. El Hassan Ould Oumar, usager du marché « Clinique », estime que l'unification des prix constitue un indicateur tangible de l'attention accordée par les pouvoirs publics aux préoccupations des citoyens, en particulier les catégories les plus vulnérables.



Il a salué la réactivité des autorités face aux difficultés quotidiennes rencontrées par les consommateurs, considérant que la présence visible des équipes de contrôle et des forces de sécurité contribue à renforcer la confiance et à dissuader les pratiques illégales.

Selon lui, le renforcement de la présence sécuritaire dans les grands marchés pourrait contribuer davantage à consolider la stabilité du climat commercial tout au long de l'année.

Mme Meima Maatalla, mère de famille résidant dans la moughataa de Toujounine, a salué l'organisation des foires du Ramadan, estimant que ces initiatives facilitent l'accès des ménages aux produits de première nécessité à des prix abordables.



Elle considère que ces expositions constituent un mécanisme efficace pour soutenir le pouvoir d'achat des familles, en particulier durant les périodes de forte consommation.

Hmeimida Mohamed Lemine



Commerce en Mauritanie :

La décentralisation pour rapprocher les marchés des citoyens

Par Samba Mamadou Gueye

Face aux défis économiques et logistiques que connaît la Mauritanie, le ministère du Commerce s'est engagé ces dernières années dans une politique ambitieuse de décentralisation de l'approvisionnement. La stratégie a pour but de rapprocher les circuits de distribution des populations locales, de stabiliser les prix et améliorer l'accès aux produits de première nécessité sur l'ensemble du territoire national. Longtemps concentré dans les grands centres urbains, notamment à Nouakchott et Nouadhibou, le système d'approvisionnement en produits essentiels a montré ses limites, en particulier dans les zones rurales et enclavées. Les écarts de prix, les ruptures fréquentes de stock et les délais d'acheminement ont mis en évidence la nécessité d'un changement structurel.

Mme Lalla Rachid Saleh, directrice générale de la Centrale des Achats et de l'Approvisionnement du Marché (CAAM), a souligné que la Centrale des Achats et d'Approvisionnement du Marché (CAAM), créée par décret présidentiel en date du 20 octobre 2021 et placée sous la tutelle du ministère du Commerce et du Tourisme, est aujourd'hui un instrument stratégique de l'État en matière de sécurité alimentaire et de régulation des marchés. Depuis sa mise en place, la CAAM évolue dans un environnement international marqué par une forte volatilité des prix, des tensions géopolitiques et des perturbations persistantes des chaînes d'approvisionnement. Dans ce contexte, son rôle dépasse largement l'acte d'achat : il s'inscrit dans une logique d'anticipation, de sécurisation des approvisionnements et de stabilisation du marché national. La CAAM assure une veille permanente et une analyse approfondie des marchés, tant au niveau national qu'international. À l'échelle nationale, elle s'appuie sur les données collectées par la direction de la Protection des Consommateurs, permettant un suivi rigoureux des prix et une meilleure compréhension de la dynamique du marché. À l'international, elle mobilise des sources spécialisées afin d'anticiper les évolutions des prix et d'identifier les périodes optimales d'acquisition. Dans le cadre de la mise en œuvre de programmes sociaux de l'État, la CAAM intervient dans l'acquisition de plusieurs catégories de produits stratégiques. Cela inclut les produits alimentaires



destinés à la consommation des populations, en particulier les couches les plus vulnérables, mais également les intrants agricoles nécessaires au bon déroulement des campagnes agricoles, ainsi que les aliments au bétail afin de soutenir l'élevage, notamment en période de soudure.

La CAAM agit en étroite coordination avec plusieurs institutions nationales. Elle collabore notamment avec la délégation générale Taazour dans le cadre des programmes TEMWIN, avec le ministère de l'Agriculture pour l'approvisionnement en intrants agricoles, ainsi qu'avec le ministère de l'Élevage pour la sécurisation de l'alimentation du cheptel.

Au cours de l'année 2025, la CAAM a conduit un programme d'acquisition d'envergure, portant à la

fois sur les produits alimentaires essentiels et sur les intrants agricoles stratégiques. Plus de 57.000 tonnes de produits ont été mobilisés, représentant un volume significatif au service de la stabilité du marché national et de la réussite des campagnes agricoles.

Au-delà de l'approvisionnement, la CAAM joue un rôle déterminant dans la régulation des prix et l'appui à la décision publique. En période de tension ou de crise, elle fournit aux autorités des analyses actualisées permettant d'orienter les politiques de stockage, d'importation et de soutien aux populations.

La qualité des produits est une exigence constante. L'ensemble des acquisitions est soumis à des contrôles rigoureux conformément aux normes internationales, garantissant la sécurité des consommateurs et la conformité des produits importés. Par ailleurs, la CAAM contribue activement à l'élaboration de structures de prix en collaboration avec les institutions compétentes, participant ainsi à la protection du pouvoir d'achat et à la transparence du marché.

Dans une dynamique de modernisation, plusieurs réformes sont en cours, notamment le développement d'outils numériques de suivi des stocks et d'amélioration de la traçabilité, ainsi que le renforcement des mécanismes de gouvernance et de coordination institutionnelle.

L'expérience acquise confirme aujourd'hui que la CAAM est un pilier majeur

de la sécurité alimentaire nationale. Son rôle ne cesse de se renforcer, tant dans la gestion des approvisionnements que dans l'accompagnement des politiques publiques, au service de la stabilité économique et de la protection sociale.



Des délégués régionaux en première ligne

À travers des entretiens réalisés avec plusieurs délégués régionaux, il ressort que cette réforme a permis une meilleure réactivité face aux besoins des populations.

M. Moussa Abdoulaye Gako, délégué du ministère du Commerce et du Tourisme au Gorgol:

« La délégation du Commerce et du Tourisme du Gorgol a pour rôle de suivre l'approvisionnement à travers le stock quotidien des produits de première nécessité, afin d'assurer un approvisionnement régulier et satisfaisant du marché. Selon les textes réglementaires, des importateurs locaux sont tenus d'approvisionner le marché de façon régulière. Nous suivons cet approvisionnement à travers les relevés de stock et les contrôles que nous effectuons quotidiennement. Ces relevés permettent de connaître le niveau des stocks disponibles. Lorsqu'un risque de rupture est constaté pour un produit donné, nous informons les importateurs locaux afin qu'ils mettent ce produit à disposition en quantité suffisante. Nous évoluons dans un système libéral basé sur la concurrence. Tant que le marché est bien approvisionné, la concurrence joue son rôle et les prix restent stables. En revanche, en cas de pénurie, des phénomènes de spéculation peuvent apparaître. Ainsi, un bon approvisionnement du marché est un facteur essentiel de régulation. Par ailleurs, la délégation mène d'autres activités relatives à la protection du consommateur, notamment le contrôle des produits périmés, des instruments de mesure, ainsi que le contrôle des prix fixés à titre provisoire par le ministère en concertation avec les importateurs nationaux. Lorsqu'un barème est établi, nous veillons, en collaboration avec les autorités administratives, au respect de ces dispositions »

M. Sidi Ahmed Idil, délégué au Hodh Charghi:

« La délégation régionale du Ministère du Commerce et du Tourisme du Hodh Charghi met en œuvre la politique de l'État à l'échelle régionale. Elle représente le ministère du Commerce et du Tourisme et assure le contrôle des stocks ainsi que des entrepôts, dans le but de protéger les consommateurs. Le contrôle est exercé sous la supervision des autorités administratives et sécuritaires. Le bureau régional coordonne également ses actions



avec la Fédération du Commerce au Hodh Charghi. Par ailleurs, un suivi rigoureux des prix des marchandises est assuré. Aucune pénurie ni rupture de denrées alimentaires de base n'a été constatée. Durant le mois du Ramadan, les produits alimentaires ont été disponibles en quantité suffisante sur les marchés, grâce aux efforts déployés par l'État. Cette situation est le résultat d'une surveillance continue et de la coopération des commerçants avec les autorités compétentes.»

M. Cheikh Ould Moulaye, délégué au Brakna:

« La délégation régionale du Ministère du Commerce et du Tourisme au Brakna met en œuvre la politique d'approvisionnement des marchés régionaux au Brakna. Ces derniers sont bien approvisionnés en produits de consommation, au bénéfice des commerçants et des investisseurs privés. Dans le cadre du suivi et du contrôle des marchés, la délégation du Commerce et du Tourisme du Brakna est chargée de superviser ce processus d'approvisionnement à l'échelle



régionale. Le suivi est effectué conformément aux textes législatifs en vigueur, notamment la loi de 2023 relative à la liberté des prix et à la concurrence, ainsi que son décret d'application de 2024. Les commerçants qui importent des biens essentiels à partir de Nouakchott sont identifiés dans chaque département et sont légalement reconnus comme des fournisseurs locaux. Ces derniers s'engagent à transmettre à la délégation un rapport mensuel, appelé « déclaration de stock », indiquant les quantités disponibles, les commandes en cours et les livraisons en provenance de Nouakchott.

Ces rapports permettent à la délégation de contrôler le niveau des stocks et de garantir une disponibilité régulière des produits sur les marchés. En effet, le lien entre disponibilité et stabilité des prix est direct : l'abondance des biens est le principal moteur de la concurrence. Dans un système régi par l'offre et la demande, un approvisionnement régulier favorise une concurrence saine entre les commerçants et contribue à maintenir les prix à des niveaux raisonnables.

À l'inverse, toute pénurie, quelle que soit sa nature, engendre des phénomènes de spéculation, entraînant inévitablement une hausse des prix. C'est pourquoi le suivi quotidien et mensuel assuré par la délégation dont le but est de garantir un approvisionnement constant en produits de première nécessité, renforçant ainsi les mécanismes concurrentiels.

La délégation intervient de manière proactive pour protéger les consommateurs dès qu'un risque de pénurie est détecté. Les fournisseurs locaux sont alors invités à mettre à disposition, dans les plus brefs délais, des quantités suffisantes afin de préserver la stabilité du marché.

L'action s'inscrit dans un ensemble plus large de missions relevant de la protection des consommateurs, notamment le contrôle des dates de péremption, l'inspection des balances et des instruments de pesage, ainsi que l'application de prix plafonds temporaires que l'État peut légalement instaurer dans certaines circonstances. Le dispositif est mis en œuvre dans un cadre de coopération et de coordination régulières avec les autorités administratives et les opérateurs économiques, afin de garantir le respect des normes et des prix fixés par le ministère du Commerce et du Tourisme ».

M. Issa Ould Ahmed, délégué au Tagant:

« La délégation assure un suivi quotidien des marchés, de la circulation des marchandises, des importations et des niveaux de stocks. Elle élabore également des rapports mensuels détaillés sur la situation générale du marché, destinés aux autorités compétentes. En cas



d'urgence, des rapports hebdomadaires sont établis afin d'identifier tout excédent ou toute pénurie de stocks au niveau régional. Ces informations sont transmises à la fois aux autorités administratives du Tagant et au ministère du Commerce et du Tourisme à Nouakchott, afin de garantir une coordination en temps réel. Par ailleurs, tous les produits de première nécessité sont disponibles au Tagant, sans aucune pénurie. Cette situation témoigne de l'efficacité de la stratégie actuelle de suivi et de gestion rationnelle des stocks stratégiques mise en place par l'État ».

M. Moussa Moctar Abdi, délégué au Guidimakha:

« La question de l'approvisionnement est abordée sous l'angle de la protection du consommateur. Le ministère du Commerce et du Tourisme a mobilisé toutes les mesures juridiques, administratives et humaines nécessaires afin d'assurer



cette protection, notamment en garantissant l'approvisionnement régulier des marchés et la mise à disposition de matières premières de qualité. La loi autorise les délégations et les bureaux chargés de l'approvisionnement des marchés à effectuer un suivi complet et continu, afin de veiller à la régularité de cet approvisionnement. À ce titre, la délégation du Guidimakha recense les commerçants concernés et contrôle les entrepôts, notamment leur localisation et les conditions de stockage. Les fournisseurs soumettent des rapports bimensuels sur les marchandises stockées dans leurs entrepôts. Par ailleurs, les membres de la délégation chargés du suivi effectuent des inspections régulières grâce à des tournées, afin de



vérifier l'exactitude des informations fournies par les commerçants. Ces mesures sont mises en œuvre grâce à un cadre juridique solide et à des procédures administratives bien définies, garantissant le respect de la réglementation et plaçant la protection des consommateurs au cœur des priorités, tout en maintenant un équilibre entre l'offre et la demande. La stratégie permet d'assurer la stabilité et la continuité de l'approvisionnement des marchés du Guidimakha. Le département de la protection des consommateurs du ministère du Commerce et du Tourisme veille ainsi au suivi du volume des stocks et des modalités d'approvisionnement ».

M. Mohamed Salem Ould Soufi, délégué au Tiris Zemmour:

« Le Tiris Zemmour est approvisionné par trois axes principaux : la ligne de Nouakchott, la ligne de Nouadhibou par voie ferroviaire, ainsi que l'État voisin du nord, l'Algérie. Cette diversité des circuits d'approvisionnement



du marché régional offre de multiples options aux habitants. Le Tiris Zemmour dispose d'un stock important de produits alimentaires de base, proposés à des prix abordables pour tous. L'entrepôt « Aconima », appartenant à la Société nationale industrielle et minière (SNIM), contribue également à l'approvisionnement en denrées alimentaires des employés de l'entreprise. Il en résulte une baisse de la demande sur le marché local et une augmentation de l'offre, ce qui entraîne, à son tour, une diminution des prix des produits alimentaires ».

Mme Fatma Mlewi, déléguée à Nouakchott Ouest

Mme Fatma Mlewi a évoqué la situation du marché dans la wilaya de Nouakchott Ouest confirmant la disponibilité de tous les produits de consommation et l'absence de pénurie ou d'interruptions d'approvisionnement. Elle a expliqué que le contrôle régional est effectué ré-



gulièrement grâce à des patrouilles quotidiennes sur les marchés, ainsi que par d'importantes campagnes d'inspection dans les marchés centraux. Ces actions ont pour but de garantir le respect de la réglementation sur l'affichage des prix et des règles de concurrence, et à prévenir la spéculation et les monopoles, notamment concernant les six produits alimentaires pour lesquels la loi prévoit une intervention de l'État en cas de hausse des prix : sucre, blé, farine, huiles, produits laitiers et riz. Elle a précisé que le département a mis en place un système numérique (application) reliant tous les établissements commerciaux. Chaque établissement dispose d'un numéro d'identification indiquant sa wilaya et sa moughataa par exemple : Teyragh Zeina, Ksar ou Sebkh. Lorsqu'une infraction est constatée, elle est immédiatement enregistrée dans l'application et le produit n'est retiré de l'établissement qu'après paiement de l'amende et émission d'un reçu officiel. La délégation a appelé la société civile et les consommateurs à coopérer avec elle et à ne pas couvrir les commerces qui enfreignent la loi. Elle a déploré que certains consommateurs couvrent des commerçants qui violent la réglementation convenue. Pour elle, la confidentialité des informateurs est garantie et que leur identité n'est pas révélée afin d'éviter toute répercussion ou tout règlement de comptes avec le commerçant. Elle a ajouté que le processus de contrôle est délibéré et continu, et que son succès exige des efforts concertés entre la délégation, les consommateurs et la société civile afin d'assurer des résultats concrets profitables aux citoyens ».

Propos recueillis par Samba Mamadou Gueye

La décentralisation engagée par le ministère du Commerce repose sur le renforcement du rôle des délégations régionales. Ces structures locales sont désormais au cœur du dispositif de régulation et de suivi des marchés. Dans un contexte marqué par une croissance économique relativement soutenue estimée à 0,3 % en 2024 après 0,8 % en 2023, les autorités mauritaniennes cherchent à mieux répartir les bénéfices de cette dynamique sur l'ensemble du territoire national. La décentralisation vise donc à corriger ces déséquilibres, notamment en Mauritanie où les importations dominent encore largement l'offre en produits alimentaires et énergétiques.

Foires du Ramadan :

Proximité, disponibilité et prix modérés



L'insitution des foires du Ramadan au cours du mois sacré procède d'une volonté d'accompagner les consommateurs des franges vulnérables ou à faible revenu en leur assurant un approvisionnement de proximité en produits de base à des prix accessibles aux plus nécessiteux, conformément aux instructions du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, visant à prendre les mesures nécessaires pour permettre aux citoyens de jeûner le mois sacré du Ramadan dans des conditions appropriées. La création d'un Comité ministériel chargé du suivi, chaque année, de "l'opération Ramadan", consacre des réunions périodiques pour assurer une bonne préparation de cette opération.

Le gouvernement, par l'intermédiaire d'un comité ministériel spécialisé, a donné des instructions claires à tous les secteurs intervenants, rappelant les résultats positifs de l'expérience des Ramadan précédents, qui ont contribué à la régulation des prix, à la limitation de la spéculation et à la garantie de la fluidité de l'approvisionnement à toutes les étapes de l'opération.

La performance des différents partenaires et la coopération entre les secteurs public et privé, ainsi que l'engagement responsable du patronat et de toutes les parties concernées ont été satisfaisants, particulièrement la sécurisation de l'approvisionnement.

Le comité ministériel a décidé, sur la base de la pertinence des expériences précédentes, d'augmenter le nombre de foires du Ramadan 2026 de 7 à 9, en raison de leur impact direct sur la maîtrise de la hausse des prix et le renforcement de la disponibilité des produits nationaux, tels que les légumes, les produits laitiers et leurs dérivés, la viande et le poisson et des autres produits de base.

Le ministère du Commerce et du Tourisme, en collaboration avec les institutions publiques concernées, prend part activement de la vaste opération qui comporte l'organisation de foires centrales au niveau des moughatasas et de points de vente pour les différents produits largement consommés durant le mois béni.

Au cours du mois de Ramadan dernier, les interventions de l'opération Ramadan ont porté sur :

- L'ouverture de 9 foires centrales au niveau des neuf moughatasas de Nouakchott, en collaboration avec l'Union nationale du patronat de Mauritanie, pour présenter les produits les plus consommés (le riz, les légumes, la viande rouge et blanche, le lait et ses dérivés, les dattes, les œufs, les pâtes alimentaires et autres) pendant tout le mois sacré, et à des prix plafonnés.

- L'ouverture de 30 autres points de vente de viande à des prix subventionnés

- L'ouverture de 36 autres points de vente de pro-

duits de base à des prix subventionnés

- L'ouverture de 71 autres points de vente de légumes à des prix subventionnés

Parallèlement à l'établissement de saires de ventes des produits de base à prix réduit, il a été procédé à :

- La poursuite de la vente dans les 480 points de distribution de la Société de distribution de poisson sur tout le territoire national à des prix subventionnés, en plus de la distribution gratuite de 242 tonnes de poisson à plus de 23 000 familles.

- Le lancement de l'opération d'approvisionnement des magasins du programme d'approvisionnement sur tout le territoire national en produits de base.

- La distribution de paniers alimentaires gratuits par le commissariat à la sécurité Alimentaire à 25 000 familles

- Des distributions en espèces par la délégation générale à la Solidarité nationale et à la Lutte contre l'Exclusion Taazour à 243 404 familles nécessiteuses, pour un montant d'environ 9 milliards MRO.

L'adoption de mesures pratiques pour assurer la continuité de l'approvisionnement et la régularité de la distribution, avec une surveillance stricte pour contrer toute pratique monopolistique ou spéculative susceptible d'affecter la stabilité des prix et la disponibilité des produits

Les foires du Ramadan qui ont couvert les trois wilayas de Nouakchott, à raison d'une foire par moughataa, s'inscrivent dans le cadre de programmes sociaux spécifiques, répondant aux préoccupations des citoyens en général, et de personnes à faibles revenus en particulier, tout au long du mois sacré.

La densité de population et la prévalence de la vulnérabilité ont été les critères déterminants dans le choix des sites des foires du Ramadan, afin de garantir que le service soit accessible aux catégories les plus démunies et à proximité du plus grand nombre parmi elles.

À cet effet, les principaux sites ont été implantés dans des lieux stratégiques tels que le marché du port, le marché Dar Na'im Teyaret et le marché Riyad, qui sont des zones d'habitation de familles défavorisées.

Parallèlement, des opérations de contrôle ont été systématiquement conduites sur le terrain et des équipes de protection des consommateurs ont pu s'assurer de l'absence de toute vente de produits subventionnés à des personnes ne faisant pas partie du public cible.

Leur objectif est de soutenir les groupes vulnérables et de garantir la disponibilité de produits de consommation de base, de haute qualité et à prix réduits.

Pour atteindre cet objectif, l'initiative a été lancée par le gouvernement en collaboration avec le secteur privé. Elle s'articule autour de deux volets principaux : l'un commercial, mis en œuvre en coordination avec le secteur privé ; l'autre social, gratuit ou à prix symbolique, avec un plafonnement des prix des produits proposés, mis en œuvre par



les départements ministériels.

Les programmes sociaux spécifiques ont notamment porté sur des distributions gratuites et en espèces, fourni des denrées alimentaires de base à des prix subventionnés, et garanti l'abondance et la qualité de ces denrées à des prix abordables, ce qui a permis de répondre aux besoins des jeûneurs et les a aidés à accomplir ce rituel religieux dans des conditions dignes, en rapprochant le service du citoyen dans le respect de sa dignité.

À ce titre, les foires du Ramadan ont constitué une

étape essentielle de renforcement de la solidarité sociale et permis d'alléger le poids de la vie quotidienne, en proposant des denrées alimentaires à prix réduits afin de soutenir les catégories les plus démunies.

La réussite de l'opération, particulièrement dans son volet ouvert des foires, tient de la parfaite coordination et, plus principalement des actions de contrôle et de stabilisation des prix, et de l'efficacité du partenariat efficace entre les secteurs public et privé, notamment en matière d'accords sur les prix, en raison de leur rôle dans la stabilisation du marché et la fourniture de produits de base à des prix abordables.

Les promptes interventions du ministère du Commerce et du Tourisme ont permis de prendre les dispositions nécessaires et de préparer minutieusement les foires du Ramadan grâce aux mécanismes mis en place pour assurer l'approvisionnement du marché national en produits agricoles essentiels afin de garantir l'abondance de l'offre et la stabilité des prix, tout en tenant compte du pouvoir d'achat des citoyens.

Les foires du Ramadan à Nouakchott en 2025 ont connu une importante affluente de citoyens, qui y ont trouvé une occasion propice de satisfaire leurs besoins essentiels pendant ce mois béni.

Les foires, organisées par les ministères du Commerce, de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, au côté de l'Union nationale du patronat mauritanien, ont permis d'alléger le fardeau de la hausse des prix pour les citoyens pendant le mois du Ramadan, en mettant à disposition des denrées alimentaires de base de qualité à des prix subventionnés, en plus du soutien et de la commercialisation du produit national et son rapprochement du consommateur.

HMS





الوكالة الموريتانية للأنباء

Agence Mauritanienne d'Information

